



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

1441^e SÉANCE : 21 AOÛT 1968

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1441)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 21 août 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Canada, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/8758)	13

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET UNIEME SEANCE

Tenue à New York, le mercredi 21 août 1968, à 17 h 30.

Président : M. João Augusto de ARAUJO CASTRO (Brésil).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Algérie, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Hongrie, Inde, Pakistan, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1441)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 21 août 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Canada, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/8758).

1. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : La 1441^{ème} séance du Conseil de sécurité est ouverte.

2. Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

3. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[traduit du russe]* : Monsieur le Président, à propos du document qui a été distribué aux membres du Conseil de sécurité sous la cote S/8758¹ du 21 août 1968, c'est-à-dire de la lettre des six délégations, je voudrais donner lecture de la lettre que la délégation de l'Union soviétique vous a adressée à ce sujet :

"Les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de quelques autres pays alliés des Etats-Unis vous ont adressé une lettre dans laquelle ils demandent que le Conseil de sécurité soit convoqué pour examiner la question de la situation présente dans la République socialiste tchécoslovaque.

"Or rien ne justifie l'examen de cette question par le Conseil de sécurité. Comme on le sait, des unités militaires des pays socialistes ont pénétré sur le territoire de la République socialiste tchécoslovaque sur la requête du Gouvernement de cet Etat, qui a demandé l'aide des gouvernements alliés, y compris l'aide de forces armées, du fait des menaces créées par la réaction extérieure et intérieure pour le système socialiste et pour la qualité d'Etat établie par la Constitution tchécoslovaque. Le Gouvernement soviétique et les gouvernements d'autres Etats alliés ont décidé de faire droit à la demande d'assistance militaire du Gouvernement tchécoslovaque conformément aux obligations prévues par les traités conclus entre ces gouvernements et sur la base des dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies.

¹ Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-troisième année, Supplément de juillet, août et septembre 1968, p. 136.

"Il va sans dire que les unités militaires susmentionnées seront retirées du territoire de la République tchécoslovaque aussitôt que la menace actuelle à la sécurité aura été écartée et que les autorités légitimes auront estimé que la présence de ces unités n'est plus nécessaire sur ce territoire.

"Les actes de l'Union soviétique et d'autres pays socialistes sont dictés par le souci de consolider la paix et par la volonté de ne pas tolérer que soient sapés les fondements de la sécurité européenne. Les tentatives faites pour présenter ces actes sous un autre jour ne peuvent rien changer à nos intentions pacifiques ni porter atteinte au droit de légitime défense, individuelle et collective, des pays socialistes.

"Le Gouvernement soviétique a averti à maintes reprises que les tentatives faites par la réaction impérialiste pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la République socialiste tchécoslovaque et dans les relations entre les pays socialistes ne seraient pas tolérées et se heurteraient à une riposte décisive. Il saisit cette occasion pour engager de nouveau tous les Etats à observer strictement les principes du respect de la souveraineté et de l'indépendance, ainsi que de l'inadmissibilité de toute agression directe et indirecte contre d'autres Etats et d'autres peuples.

"D'ordre du Gouvernement soviétique, je porte à votre connaissance que l'Union soviétique est résolument opposée à l'examen de cette question au Conseil de sécurité, car cela servirait les intérêts de certains milieux étrangers, à savoir les forces de l'agression. Les événements de Tchécoslovaquie concernent le peuple tchécoslovaque et les Etats de la communauté socialiste, liés les uns aux autres par les obligations mutuelles appropriées."

4. Je vous prie, Monsieur le Président, de faire distribuer cette lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

5. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Ce document sera distribué comme il a été demandé².

6. Le Conseil a été réuni cet après-midi à la suite de consultations avec ses membres, après la demande urgente que j'ai reçue au début de l'après-midi.

Adoption de l'ordre du jour

7. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Le premier point inscrit à l'ordre du jour est l'adoption de celui-ci *[S/Agenda/1441]*.

² Ultérieurement distribué sous la cote S/8759.

8. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Six gouvernements ont demandé que la question de la situation grave en Tchécoslovaquie soit inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Il est hors de doute que c'est là une demande fondée, exigée par la crise actuelle et que ce point doit être inscrit sans tarder si l'on veut que le Conseil se montre à la hauteur des responsabilités que la Charte lui confie.

9. La situation à laquelle le monde fait face ce soir est un affront pour toutes les consciences civilisées. Des armées étrangères ont envahi sans avertissement un Etat Membre des Nations Unies. Si le Conseil de sécurité ne se saisit pas de cette violation lourde de la Charte et n'y réplique pas d'une manière prompte et tranchante, sa vitalité et son intégrité, le sérieux même de ses buts seront gravement mis en doute.

10. Le Conseil a été rarement saisi d'une situation où les faits odieux de l'agression se soient inscrits en caractères aussi grands et aussi indubitables. L'Union soviétique a arrogamment annoncé au monde qu'elle avait envoyé ses armées en Tchécoslovaquie et c'est un fait acquis qu'elle-même et ses clients ont agi de la sorte afin d'imposer, par la force, un système politique répressif, qui répugne visiblement au peuple et aux dirigeants de la Tchécoslovaquie.

11. L'Union soviétique et ses complices d'Europe orientale n'ont même pas essayé de déguiser le fait de cette invasion. Comment l'auraient-ils pu ? Bien plutôt, dans une faible et vaine tentative pour se justifier à leurs propres yeux, ils ont inventé de toutes pièces l'argument selon lequel l'invasion aurait été réclamée par la Tchécoslovaquie et la thèse qui voudrait que nous nous trouvions en présence d'une question d'ordre interne, dont le Conseil de sécurité n'a pas à connaître. Nous savons tous que cette prétention est une imposture, une imposture inepte et évidente.

12. Il y a quelques jours à peine, les partis communistes de l'Union soviétique et de ses alliés du Pacte de Varsovie, qui se sont joints à elle dans l'agression d'hier soir, ont rencontré à Bratislava les membres du parti communiste tchécoslovaque. Le monde entier a pris note du fait surprenant que le Politburo soviétique presque au complet assistait à cette réunion et que les représentants de la Tchécoslovaquie comptaient parmi leurs membres les dirigeants du Politburo tchécoslovaque. Dans ces conditions, les dirigeants soviétiques et ceux des pays alliés de l'Union soviétique siégeaient donc dans un conclave solennel aux côtés de personnes qu'ils reconnaissaient nettement comme les dirigeants véritables de la Tchécoslovaquie. Et, à l'issue de cette réunion, ils ont tous signé un communiqué commun affirmant leur "amitié inébranlable" et leur "ferme résolution de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour approfondir dans tous les domaines la coopération entre leurs pays".

13. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Hongrie pour une motion d'ordre.

14. M. TARDOS (Hongrie) [*traduit de l'anglais*] : Je voudrais savoir si l'intervention du représentant des Etats-Unis présente un caractère explicatif, car j'ai l'impression

qu'il essaie d'expliquer la teneur de la lettre des six Etats, c'est-à-dire ce qui n'est pas écrit dans cette lettre ; or, il me semble que l'ordre du jour n'a pas été adopté.

15. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Sur la motion d'ordre du représentant de la Hongrie, je lui demande de la patience et de la longanimité, car nous sommes en train de discuter la question de l'adoption de l'ordre du jour. Bien que j'attende de tous les représentants qu'ils soient très brefs et s'en tiennent à la question, je ne saurais considérer que le représentant des Etats-Unis s'écarte du domaine autorisé, d'autant plus que j'ai permis au représentant de l'Union soviétique, au début de la séance, d'exposer ses objections en lisant une lettre.

16. Je demande au représentant des Etats-Unis de poursuivre.

17. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : L'aspect le plus piquant de ce communiqué, c'était que ses auteurs affirmaient cela "sur la base des principes d'égalité et de respect de la souveraineté et de l'indépendance nationale".

18. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

19. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : J'incline à penser, Monsieur le Président, que l'intervention du représentant de la Hongrie est pleinement justifiée : c'est vraiment la question de l'ordre du jour qui fait l'objet de nos débats.

20. Vous avez rappelé que j'ai lu une lettre. Soit. Mais cette lettre vous était adressée en réponse à la lettre des délégations des six gouvernements. Je n'ai pas abordé jusqu'ici la discussion de l'affaire sur le fond car, à mon avis, ce serait prématuré. Or, le représentant des Etats-Unis a profité de ce que nous ne parlons que de la question de l'inscription de la proposition des six délégations à l'ordre du jour pour commencer à parler déjà du fond de l'affaire, naturellement tel qu'il le conçoit, bien qu'il le déforme en réalité.

21. Nous citerons les passages pertinents du communiqué de la Conférence de Bratislava portant sur la politique des Etats-Unis d'Amérique au Viet-Nam, au Moyen-Orient, en Europe et dans beaucoup d'autres régions du monde et l'on verra qu'il est pour le moins étrange d'entendre le représentant des Etats-Unis se faire le champion de la déclaration des six partis communistes et, qui plus est, d'en parler au début d'une discussion sur une question de procédure.

22. Aussi me semble-t-il que nous devrions examiner avec une grande attention la question évoquée par le représentant de la Hongrie en songeant que le débat porte sur un point de procédure, à la suite de la proposition de six délégations relative à l'ordre du jour.

23. La délégation soviétique a exprimé ses objections non seulement à l'inscription de la question à l'ordre du jour, mais aussi à la convocation du Conseil de sécurité, dont la compétence ne s'étend pas à ce problème. Au point où nous

en sommes des débats, ceux qui prennent la parole doivent donc s'en tenir à l'aspect procédural de l'affaire.

24. Je renonce à l'interprétation consécutive aux conditions habituelles.

25. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Sur la motion d'ordre du représentant de l'Union soviétique, je puis seulement déclarer qu'en ma qualité de président j'espère que toutes les interventions relatives à l'adoption de l'ordre du jour et toutes les motions d'ordre seront brèves et pertinentes.

26. Voilà dans quelles conditions et dans quel esprit je voudrais inviter le représentant des Etats-Unis à poursuivre. Je désire que nous nous prononcions sur la question de l'ordre du jour le plus vite possible, afin de savoir où nous en sommes. Je donne la parole au représentant des Etats-Unis.

27. **M. BALL** (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Je tiens à dire de la manière la plus catégorique que nous nous préoccupons vivement d'aborder l'ordre du jour ce soir même. Cependant, il est tout à fait normal, quand des gouvernements ont demandé l'inscription d'une question, qu'ils expliquent leurs motifs, surtout si l'inscription de cette question a été contestée, comme ici, par le représentant de l'Union soviétique.

28. Ce que je fais, c'est expliquer pour quelles raisons il n'est pas seulement opportun mais impératif d'inscrire cette question, afin que nous puissions passer à l'examen sérieux de la crise extrêmement grave devant laquelle nous nous trouvons ce soir. Je comprends fort bien, je dois le dire, que le représentant de l'Union soviétique soit gêné par la citation que j'ai faite du communiqué de Bratislava. A sa place, dans les mêmes circonstances, moi aussi, j'en aurais honte.

29. Ce soir, l'aspect le plus piquant de ce communiqué, c'est qu'il a été fait "sur la base des principes d'égalité, de respect de la souveraineté et de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et de l'assistance et de la solidarité mutuelles et fraternelles". Ce soir, la plupart sinon l'ensemble des représentants tchécoslovaques qui étaient réunis à Bratislava sont en prison.

30. Le Gouvernement soviétique, après leur avoir manifesté son respect accoutumé de la "souveraineté et de l'intégrité territoriale" en envahissant leur pays, prétend qu'ils ne parlent pas au nom de leur pays et que ce privilège appartient à certains individus mal définis et que l'on ne nomme pas. A Bratislava, il n'y avait aucun doute dans l'esprit des Soviétiques sur l'identité des dirigeants de la Tchécoslovaquie et il ne pouvait y en avoir, car le monde entier était au courant des faits. Or, ces dirigeants ont-ils demandé que leur pays soit attaqué et envahi par des troupes étrangères ?

31. Hier soir, lorsque l'invasion a été déclenchée, Radio Prague, station officielle, a diffusé la déclaration suivante à ce sujet : "L'invasion s'est produite à l'insu du Président de la République, du Président de l'Assemblée nationale, du Premier Ministre et du Premier Secrétaire du Comité central

du parti communiste tchécoslovaque." Ce matin, la mission permanente de la République socialiste tchécoslovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies a publié une déclaration du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement tchécoslovaque. Cette déclaration disait que le Ministère des affaires étrangères, avec l'appui du Président de la République, avait présenté aux ambassades de l'Union soviétique et de ses fantoches à Prague "une protestation énergique, exigeant que l'occupation illégale de la Tchécoslovaquie prenne fin sans délai et que toutes les forces armées en soient retirées". Cette déclaration exprimait l'espoir que les gouvernements fautifs "comprendraient la gravité de la situation créée par cet acte absolument inexplicable et qui résiste encore plus mal à l'examen, et qu'ils permettraient immédiatement au peuple tchécoslovaque et à ses représentants légitimes de poursuivre leurs activités sans délai".

32. La publication de cette déclaration constitue un acte de courage, auquel tous les hommes libres ne peuvent qu'applaudir. Car, que sont devenus les hauts fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères tchécoslovaque, au moment où l'on occupe leur pays ?

33. Hier soir, tandis que les forces d'invasion déferlaient dans Prague, l'ambassade d'un pays neutre et respecté s'est elle-même trouvée encerclée. Quand les fonctionnaires de l'ambassade ont protesté par téléphone auprès du Ministère des affaires étrangères tchécoslovaque on leur a répondu que les fonctionnaires de ce ministère ne pouvaient rien faire pour les aider "car ils étaient eux-mêmes prisonniers".

34. Peu avant la réunion du Conseil de sécurité ce soir, la mission permanente de Tchécoslovaquie a publié la déclaration complémentaire ci-après :

"Les députés à l'Assemblée nationale, réunis, ont adopté à l'unanimité la déclaration suivante, en ces heures où le gouvernement et les autres organes se trouvent dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions :

"1) Nous faisons nôtres les déclarations du Présidium du Comité central du parti communiste de Tchécoslovaquie et du Présidium de l'Assemblée nationale protestant contre l'occupation de la Tchécoslovaquie par les armées des cinq pays du Pacte de Varsovie et qualifiant ce fait de violation du droit international, des dispositions du Pacte de Varsovie et des principes de l'égalité des Etats.

"2) Nous demandons que les représentants constitutionnels et d'abord le président de la République Ludvík Svoboda, le premier ministre Oldřich Černík, le président de l'Assemblée nationale Josef Smrkovský, le premier secrétaire Alexandre Dubček, le président du Comité central du Front national František Kriegel, le président du Comité national tchèque Cestmír Císař, etc., soient mis en liberté, afin de pouvoir exercer les fonctions constitutionnelles que leur a confiées le peuple souverain de ce pays. La délégation de l'Assemblée nationale que nous avons envoyée ce matin à l'ambassade soviétique n'est pas encore revenue. Nous protestons contre le fait que l'Assemblée nationale, le gouvernement, les institutions du Front national et leurs représentants se voient

interdire l'exercice de leurs droits légitimes et sont privés de la liberté de mouvement et de réunion.

"3) Nous exigeons formellement le retrait immédiat des forces armées des cinq Etats du Pacte de Varsovie et le respect absolu de la souveraineté de l'Etat qu'est la République socialiste tchécoslovaque.

"4) Nous lançons un appel aux parlements de tous les pays et à l'opinion publique mondiale, pour leur demander d'appuyer nos légitimes revendications.

"5) Nous chargeons la délégation de l'Assemblée nationale, composée de Marie Miková, Josef Macek, Josef Vallo, Pavel Repos, Josef Pospíchal et Václav Kučera, d'entrer en rapport avec le président de l'Assemblée nationale, Josef Smrkovský, le président de la République Ludvík Svoboda et le premier ministre Cerník, afin de les informer de cette décision et de convenir avec eux de toute action future. La délégation de l'Assemblée nationale rendra compte sans délai du résultat des négociations au peuple tchécoslovaque.

"6) Nous demandons à toute la population de s'abstenir de recourir à des actes de violence contre les armées d'occupation et de ne pas se laisser provoquer par les diverses forces qui essaient de se procurer des preuves pour justifier leur intervention et d'abuser de la situation pour commettre des actes arbitraires.

"Travailleurs, citoyens ! Demeurez sur vos lieux de travail et protégez vos entreprises. Pour continuer à développer le socialisme en Tchécoslovaquie, utilisez tous les moyens démocratiques. S'il en est besoin, vous pourrez vous défendre aussi par une grève générale. Nous sommes certains que nous surmonterons ces heures d'épreuve avec courage et fierté."

35. Conscientes comme elles doivent l'être du lourd fardeau de culpabilité et de responsabilité dont elles sont en train de se charger, l'Union soviétique et les autres puissances d'invasion ont commis de grossières erreurs, comme en commettent si souvent les malfaiteurs qui conspirent.

36. En s'efforçant de donner l'impression, manifestement fautive, que le Gouvernement tchécoslovaque demandait sa propre destruction et que les peuples tchécoslovaques réclamaient l'occupation de leur pays, ces Etats se sont pris au piège de leurs contradictions maladroites. Par exemple, selon une déclaration soviétique officielle publiée par l'agence Tass, la demande d'invasion de la Tchécoslovaquie émanerait de certaines "personnalités du parti et de l'Etat appartenant au Gouvernement tchécoslovaque". Leurs noms ne sont pas indiqués.

37. Le Gouvernement polonais, ayant mal saisi, a qualifié ces personnalités fantomatiques "d'activistes du parti et de l'Etat".

38. Le régime de l'Allemagne de l'Est, auquel le problème juridique a entièrement échappé, a remplacé cette qualification par celle de "personnalités du parti et de l'Etat qui, en Tchécoslovaquie, sont loyalement dévouées au socialisme".

39. Pour ajouter encore à la confusion, le Gouvernement bulgare parle de "dirigeants du parti et de l'Etat de la République socialiste tchécoslovaque".

40. Ces ombres de personnalités, qui ont prétendument sollicité la spoliation de leur pays par des étrangers, n'ont pas encore reçu de noms de Moscou. Les faits sont clairs : les dirigeants dûment établis du Gouvernement tchécoslovaque, le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre et même le Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste tchécoslovaque n'ont rien demandé de tel. En fait, ils ne savaient rien de cette invasion ni des desseins perfides qui l'ont provoquée. Cependant, c'est avec ces hommes que M. Kossyguine et M. Brejnev s'étaient entretenus en conseil solennel et avec lesquels, il y a quelques jours à peine, ils avaient proclamé une amitié indestructible. N'oublions pas non plus que les dirigeants de tous les autres Etats envahisseurs étaient aussi à la rencontre de Bratislava et s'étaient associés à l'expression de ce sentiment vraiment touchant.

41. Les voix entendues par les chefs soviétiques et qui leur lançaient un appel à l'invasion, si tant est qu'elles aient existé, c'étaient les voix d'une nouvelle race de Quislings. L'invitation sur laquelle se fonde l'argumentation soviétique, s'il y a jamais eu en fait quelque chose que l'on puisse qualifier d'invitation, consistait à l'évidence en un document de trahison, inventé et rédigé à Moscou par des hommes effrayés, sous l'impulsion des sombres cauchemars qui les hantaient.

42. Cette tragédie présente de nombreux aspects poignants dont le moindre n'est sans doute pas le dégoût et la répulsion qu'éprouvent les peuples courageux et honnêtes de Pologne et de Hongrie qui ont eux-mêmes tenté, il y a 12 ans, de s'affranchir de la tyrannie de Moscou, leur dégoût et leur répulsion quand ils voient associer leurs propres soldats à une entreprise aussi brutale et méprisante.

43. Je crois et je suis même certain que le Conseil fera vite justice de cette tentative désespérée et vouée à l'échec de blocage de ses procédures. Souvent, en nous acquittant des responsabilités confiées au Conseil par la Charte des Nations Unies, nous affrontons des problèmes graves et difficiles, mais il ne s'agit pas de cela ce soir. La question de l'inscription à l'ordre du jour, contestée par l'Union soviétique, n'est pas un problème grave, mais un problème accessoire, car même l'Union soviétique sait que ses efforts pour empêcher le Conseil d'examiner cette question sont aussi vains qu'absurdes. Ce n'est pas non plus un problème difficile, car l'énoncé en est clair et la solution évidente.

44. Poursuivons nos travaux. En Tchécoslovaquie, ce soir, les intentions soviétiques sont apparues avec leur visage sombre et hideux. Elles tendent à détruire, saper, empêcher la discussion libre et interdire à l'humanité de dire ou d'entendre la vérité. Je sais que les gouvernements responsables représentés autour de la table du Conseil ne participeront jamais à cette entreprise sordide.

45. Il n'y a pas eu de conspiration occidentale contre l'hégémonie communiste en Tchécoslovaquie. Il n'y a pas eu de requête adressée par le Gouvernement tchécoslovaque

à l'Union soviétique et à ses alliés pour leur demander d'intervenir dans ses affaires intérieures. Il n'y a pas eu, comme Moscou voudrait le faire croire au monde, de requête pour réclamer l'installation d'un régime de fan-toches dans la capitale de Masaryk, de Benes et de Dubček.

46. Le Conseil a, comme tous les Membres de l'Organisation mondiale, la haute responsabilité de condamner cette violation impudente de la Charte des Nations Unies et de lancer un appel à l'Union soviétique et à ses alliés, afin qu'ils retirent immédiatement leurs forces de Tchécoslovaquie. Je demande donc instamment l'adoption immédiate de l'ordre du jour afin que le Conseil puisse accomplir la tâche importante qui lui incombe. Le temps presse. En raison de l'objection soviétique, je demande que la question de l'adoption de l'ordre du jour fasse l'objet d'un vote dans les formes.

47. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je crois comprendre que le représentant du Canada demande à intervenir sur la question de l'adoption de l'ordre du jour. Je lui donne la parole.

48. **M. IGNATIEFF** (Canada) (*traduit de l'anglais*) : Je voudrais intervenir brièvement à la suite des objections soulevées par le représentant de l'Union soviétique à propos de l'inscription à l'ordre du jour de la lettre que six délégations, dont celle du Canada, vous ont adressée, Monsieur le Président.

49. Je pense que tous les Membres de cette organisation, et particulièrement les membres du Conseil, que l'Article 24 charge de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doivent comprendre à quel point il est important de défendre certains principes, qui sont le fondement même de la Charte. L'un de ces principes est l'égalité souveraine de tous les Etats Membres. Un autre affirme que tous les Membres doivent s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat. Ces principes, qui expriment des notions fondamentales du droit international, ne valent pas seulement par eux-mêmes, c'est-à-dire comme la pierre angulaire des relations des Membres de l'Organisation des Nations Unies, et de nos efforts pour concilier les positions si elles sont en conflit; ils ont été aussi fréquemment invoqués comme directives dans des situations internationales délicates et ils ont inspiré diverses résolutions ou prises de position, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Assemblée générale.

50. Ainsi, pour exposer les raisons qui nous semblent justifier l'inscription de cette question à l'ordre du jour, il me suffit maintenant de citer la résolution 2131 (XX) qui consiste en une déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté. Cette résolution, qui a été adoptée par l'Assemblée générale à une majorité écrasante à la suite d'une initiative soviétique, contenait la déclaration suivante, dès le paragraphe 1 de son dispositif :

“Aucun Etat n'a le droit d'intervenir, directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, dans les

affaires intérieures ou extérieures d'un autre Etat. En conséquence, non seulement l'intervention armée, mais aussi toute autre forme d'ingérence ou toute menace, dirigées contre la personnalité d'un Etat ou contre ses éléments politiques, économiques et culturels, sont condamnées.”

51. C'est à la lumière de ces considérations générales, fondées sur des principes de la Charte et sur des résolutions, que nous, membres du Conseil de sécurité, nous sommes réunis aujourd'hui comme il se devait, pour examiner la question que l'on propose d'inscrire à l'ordre du jour. Ma délégation estime, et même il est établi, qu'aucune contestation sérieuse ne saurait s'élever au sujet des données de l'affaire présente; en effet, le 20 août au soir, des déclarations ont été publiées, d'une part par le Présidium du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque et, d'autre part, par l'agence Tass au nom du Gouvernement soviétique. Malgré des différences quant à l'arrière-plan des derniers événements, ces deux déclarations confirmaient nettement un fait brutal : l'Union des Républiques socialistes soviétiques et certains de ses alliés étaient intervenus par la force armée dans les affaires de la Tchécoslovaquie. Si le communiqué de Tass affirmait, comme le représentant de l'Union soviétique l'a répété en s'opposant à l'adoption de l'ordre du jour, que cette intervention avait été déclenchée à la requête de dirigeants politiques et gouvernementaux tchécoslovaques non identifiés, toutes les indications tendent manifestement à établir le contraire. Outre le texte cité par le représentant des Etats-Unis, il y a la déclaration suivante, beaucoup plus brève, publiée le 21 août par le Présidium de l'Assemblée nationale de Tchécoslovaquie :

“Le Présidium de l'Assemblée nationale exprime son désaccord profond et total avec l'occupation de la République socialiste tchécoslovaque par les armées alliées. Cet acte porte outrageusement atteinte à la souveraineté de notre Etat. Nous exigeons le départ immédiat de vos troupes de notre pays.”

52. L'intervention par la force de l'Union soviétique et de certains de ses alliés dans les affaires de la Tchécoslovaquie est en contradiction totale avec les principes de la Charte que j'ai cités. C'est la négation brutale du droit qu'a un Etat de prendre les mesures qu'il juge les meilleures dans son intérêt et dans celui du développement économique et social de son peuple. C'est un coup porté au respect de soi et à la dignité de tous les Etats Membres, en particulier les petits Etats, qui constituent la majorité des Membres de notre organisation.

53. En des circonstances pareilles, il est exclu que le Conseil garde le silence. Au sein du Conseil, au nom des Nations Unies, nous devons montrer clairement quel parti rallie la masse de l'opinion publique mondiale dans cette affaire. Nous devons signifier clairement à l'Union soviétique et à certains de ses alliés que leurs actes lésent les droits fondamentaux des Etats à régler eux-mêmes leurs propres affaires et que le seul moyen de corriger cet état de choses, c'est qu'ils renoncent sur-le-champ à leur intervention armée et retirent sans délai toutes leurs forces de Tchécoslovaquie.

54. Telles sont les raisons déterminantes qui ont incité la délégation canadienne à se joindre à ceux qui demandent

l'inscription de ce point à l'ordre du jour; elles nous donnent lieu de croire que l'examen de cette importante question doit être poursuivi de toute urgence.

55. Lord CARADON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Moi aussi, je voudrais exposer brièvement pourquoi mon gouvernement estime que cette question doit être inscrite à l'ordre du jour et pourquoi nous estimons que l'objection faite par l'Union soviétique est indéfendable. J'ajouterai qu'il est juste que nous agissions de la sorte et que cela est nécessaire, vu l'objection officiellement formulée par le représentant de l'Union soviétique.

56. Depuis que nous avons, hier soir, appris la terrible nouvelle, et à mesure que nous en recevions confirmation la nuit dernière et ce matin, la réaction immédiate et normale ici, à l'Organisation, a été la consternation. Nous sommes venus ici, surtout nous les membres du Conseil, dans l'intention de le convoquer sur-le-champ. Nous ne doutions pas que ce fût nécessaire ni que ce fût urgent.

57. Dans l'intervalle, les expressions d'indignation et de condamnation sont parvenues des capitales, les unes après les autres, et de toutes sortes de pays situés sur tous les continents. Mon gouvernement a tout de suite qualifié l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique et plusieurs de ses alliés de violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de toutes les normes reconnues du comportement international. La suite de la déclaration de mon gouvernement était ainsi rédigée :

"Cette initiative est aussi en contradiction flagrante avec les déclarations fréquemment réitérées du Gouvernement soviétique, relatives à la non-ingérence dans les droits souverains des Etats indépendants. Ce qui se passe est une tragédie non seulement pour la Tchécoslovaquie mais pour l'Europe et le monde entier. C'est un rude coup porté aux efforts déployés par tant de pays pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest."

Tel est le texte de la déclaration faite ce matin par mon gouvernement.

58. Tel est le mot qui est d'abord venu à l'esprit de tous ceux qui assistaient, stupéfaits, à ces événements tragiques : le mot de "tragédie". C'est bien une tragédie qui s'est déroulée, une tragédie pour la Tchécoslovaquie, une tragédie pour l'Europe et une tragédie pour le monde entier.

59. La première réaction a assurément été l'indignation : quel scandale que le choc de la force brutale, quel scandale qu'un petit peuple courageux soit ainsi malmené et trahi. Quel scandale que tant de rigueur méthodique pour instaurer un climat de confiance entre l'Est et l'Ouest soit ainsi méconnue et reniée sans scrupules. Vraiment, je suis stupéfait que l'on ait détruit tant de choses d'un seul coup brutal : l'espoir d'une plus grande liberté en Tchécoslovaquie, l'espoir d'une meilleure entente entre les nations de l'Est et de l'Ouest en Europe; l'espoir qu'une coopération internationale plus étroite remplace la guerre froide; et même l'unité des pays communistes. Tout cela a été mis en péril; tout cela a été menacé par l'invasion scélérate.

60. C'est à chacun de nous, je pense, que l'ambassadeur Malik a inspiré un sentiment de pitié quand il a tenté,

aujourd'hui, de mener à bien une tâche aussi indigne. Nous imaginons son déplaisir et même son dégoût d'avoir à défendre une action aussi honteuse. Il n'est pas étonnant qu'il l'ait fait de manière si peu convaincante.

61. Comme mon ministre des affaires étrangères l'a dit aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies est censée porter particulièrement la responsabilité de protéger les droits des petits pays. L'invasion de la Tchécoslovaquie met en danger les droits de tous les autres petits Etats. Quand nous voyons ce que l'Union soviétique peut faire à un allié, nous frémissons à la pensée de ce qu'elle pourrait faire à d'autres.

62. Aujourd'hui, comme Monsieur le Président nous l'a fait remarquer, nous ne discutons pas de tous les aspects de l'invasion d'hier. Nous discutons uniquement de la question de savoir si l'Organisation des Nations Unies a le droit et le devoir d'ouvrir un débat sur la question dont nous avons été saisis. Pour justifier l'inscription de cette question à l'ordre du jour, je me contenterai de citer les paroles du Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. Beaucoup parmi nous se rappelleront ce qu'il a dit :

"Dans le combat contre les violations de la souveraineté nationale, le front est partout. Ce combat se poursuit sur tous les continents, à divers échelons des relations internationales et sous des formes multiples. C'est une lutte où l'Organisation des Nations Unies est tenue de jouer un rôle actif."

Voilà le jugement de M. Gromyko.

63. On nous a affirmé ce soir, affirmation extraordinaire, que les troupes soviétiques avaient été invitées, qu'elles étaient les bienvenues. On a prétendu devant nous que les dirigeants tchécoslovaques avaient réclamé de l'aide. Nous avons entendu parler de "réaction impérialiste". La seule réaction impérialiste soumise à notre examen ce soir, c'est la Russie. Nous avons entendu parler des "autorités légitimes". Nous pouvons nous dispenser de parler au nom des autorités légitimes. Elles ont parlé elles-mêmes, avec courage. Les déclarations faites par le gouvernement et les dirigeants tchécoslovaques, dont plusieurs ont été évoquées au cours des débats de ce soir, comptent, vous pouvez m'en croire, parmi les plus courageuses que l'histoire nous rapporte. Ces autorités ont pris la parole elles-mêmes et elles ont fait leur déclaration.

64. On soutient que l'évolution interne de la Tchécoslovaquie avait des répercussions internationales intolérables pour l'Union soviétique, et le communiqué Tass d'aujourd'hui reprend cette thèse. Il est ainsi rédigé : "La nouvelle aggravation de la situation en Tchécoslovaquie porte atteinte aux intérêts vitaux de l'Union soviétique et des autres Etats socialistes, aux intérêts de la sécurité des Etats de la communauté socialiste." Il est extraordinaire, en vérité, d'affirmer que le principe du respect de la souveraineté, c'est-à-dire de la souveraineté des nations indépendantes, ne s'applique pas aux pays communistes.

65. De surcroît, cette affirmation contredit le Pacte de Varsovie lui-même. A l'article premier de ce traité, les parties se sont obligées à ne recourir dans leurs relations

internationales ni à la menace ni à l'emploi de la force et à régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques. L'invasion armée exécutée par l'Union soviétique et d'autres Etats se trouve ainsi condamnée par l'ordre public de l'Union soviétique elle-même. Elle est condamnée par la Charte des Nations Unies. Elle est condamnée par le Gouvernement tchécoslovaque. Elle est condamnée par le texte du Pacte de Varsovie. Elle est même condamnée par les déclarations publiques de l'Union soviétique aux Nations Unies.

66. Mon gouvernement condamne sans hésitation l'intervention armée des forces du Pacte de Varsovie. Un appel sans équivoque doit être lancé aux dirigeants soviétiques par le Conseil de sécurité. Qu'ils retirent leurs troupes et respectent la souveraineté d'une petite nation indépendante, qui est Membre des Nations Unies. Le Conseil ne saurait s'employer à rien de plus important ni de plus urgent.

67. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Danemark, qui demande à parler sur l'adoption de l'ordre du jour.

68. M. MELLBIN (Danemark) [*traduit de l'anglais*] : Je serai bref. Contre l'adoption de l'ordre du jour, le représentant de l'Union soviétique a invoqué le principe de l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et celui de la protection de leur indépendance et de leur souveraineté. C'est là un raisonnement auquel ma délégation ne saurait s'associer.

69. Nous ne voyons pas comment de tels arguments peuvent s'accorder avec l'action que l'Union soviétique et certains de ses alliés du Pacte de Varsovie ont entreprise en envahissant et en occupant la Tchécoslovaquie contre les vœux et la volonté de son peuple et de son gouvernement légitime. Pour ma délégation, cette action constitue un cas patent d'intervention et, qui plus est, d'intervention armée.

70. Ces événements alarmants ont vivement préoccupé mon gouvernement. Nous ne doutons pas que le Conseil de sécurité est qualifié pour examiner la question dont il a été saisi par six délégations, dont la mienne. L'invasion et l'occupation d'un pays par des troupes étrangères, entreprises à l'insu et sans le consentement des autorités légitimes de ce pays, sont assurément un problème de caractère international et créent une situation dont l'examen est non seulement de la compétence du Conseil de sécurité, mais aussi de son devoir.

71. Ma délégation demande donc instamment l'adoption rapide de l'ordre du jour qui nous est proposé.

72. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les interventions fort longues de ceux qui ont proposé de soumettre à l'examen du Conseil de sécurité la question de la situation en Tchécoslovaquie.

73. Il n'est pas exagéré de dire que le plus surprenant, et même le plus comique dans toutes ces interventions, c'est que soudain les impérialistes se donnent des airs de "défenseurs" du communisme et du socialisme. Voilà, pour

parler franc, dans quel rôle insolite sont apparus le représentant du grand capital des Etats-Unis et un lord anglais.

74. Je voudrais répéter une fois encore que l'initiative "six délégations" sous la conduite du représentant des Etats-Unis d'Amérique et la discussion de cette question par le Conseil de sécurité sont dépourvues de tout fondement.

75. Tenter ainsi de dénier aux pays socialistes le droit de prêter assistance aux Etats socialistes fraternels, aux peuples des pays socialistes, voilà un vieux subterfuge des impérialistes, qui a pour but d'ébranler l'unité et la cohésion des pays socialistes et de chercher la faille pour y parvenir. Les unités militaires des pays socialistes ont pénétré sur le territoire de la Tchécoslovaquie à la requête du gouvernement de cet Etat. Celui-ci s'est adressé lui-même aux Etats alliés pour obtenir de l'aide.

76. On a contesté ici que les Etats impérialistes aient fait planer une menace sur l'ordre socialiste en Tchécoslovaquie. Pourtant, le Gouvernement soviétique dispose de données irréfutables sur les liens de la réaction intérieure en Tchécoslovaquie avec des forces extérieures de l'Ouest, avec les gens qui gagneraient à arracher la Tchécoslovaquie à la communauté socialiste.

77. Le représentant des Etats-Unis a parlé de la Conférence de Bratislava et de la déclaration adoptée à Bratislava par les chefs des partis communistes des six pays socialistes d'Europe. Cependant, il a passé sous silence le fait que cette déclaration a démasqué la politique d'agression de l'impérialisme, qui complique la situation internationale, et que, dans ces conditions, les partis fraternels des pays socialistes, ayant en vue les intérêts de la lutte pour la consolidation de la paix et de la sécurité générales des peuples, pour l'organisation d'une parade décisive à la politique agressive de l'impérialisme et pour le renforcement du principe de la coexistence pacifique des Etats à systèmes sociaux différents, se sont une nouvelle fois déclarés prêts à harmoniser et coordonner leur action sur la scène internationale. La déclaration contient en particulier une confirmation solennelle de la position de ces pays et de leur volonté inébranlable de continuer à fournir toute l'assistance et le soutien nécessaires à l'héroïque peuple vietnamien dans son juste combat contre les interventionnistes américains.

78. La guerre que les Etats-Unis poursuivent au Viet-Nam est un bon exemple d'agression répugnante, M. Ball ! Pour ce qui est de la Tchécoslovaquie, il y a là des pays socialistes fraternels, qui aident le peuple tchécoslovaque dans sa lutte contre la menace de la réaction extérieure et intérieure, contre les puissances impérialistes qui essaient de détourner le pays de la voie du socialisme et d'enlever au peuple les conquêtes qu'il doit à la révolution populaire.

79. Le représentant des Etats-Unis "oublie" de parler du Moyen-Orient où, par l'intermédiaire des agresseurs israéliens, avec l'appui et la participation de hauts protecteurs d'outre-océan, on a tenté de se débarrasser des régimes progressistes des pays arabes. Là-dessus, M. Ball garde soigneusement le silence; il n'a certes pas intérêt de parler de cela ici. Il s'efforce de dissimuler par une indigne calomnie, par des inventions et des insinuations contre les

pays socialistes, les actes d'agression vraiment répugnants de l'impérialisme américain au Viet-Nam et au Moyen-Orient.

80. Voilà où en sont les choses, M. Ball, si l'on parle d' "agression répugnante".

81. Si la Tchécoslovaquie a fait appel à l'amitié des Etats socialistes pour demander de l'aide, c'est précisément à cause de la menace que faisaient peser, sur l'ordre socialiste en Tchécoslovaquie, les forces contre-révolutionnaires agissant de concert avec les forces extérieures hostiles au socialisme.

82. Le représentant du Royaume-Uni, lord Caradon, a beau s'efforcer de nier les liens entre la réaction interne tchécoslovaque et les forces d'agression extérieures, il n'y parviendra pas. Je me reporte à une déclaration de l'organe bien connu des monopoles capitalistes britanniques, le journal londonien *The Observer*. Celui-ci est plus franc que le Lord britannique du Conseil de sécurité; il déclare sans détours :

"Si la Tchécoslovaquie s'engage dans le déviationnisme et quitte le Pacte de Varsovie, les positions militaires de l'Union soviétique se trouveront sérieusement affaiblies; la carte géographique le confirme bien, car elle montre que la Tchécoslovaquie s'enfoncé comme un coin aigu dans la frontière de la Russie."

83. Tel est le sens des intentions de certains milieux anglais et *l'Observer* expose ces intentions avec une franchise cynique. Ainsi, toutes les phrases grandiloquentes du représentant britannique ne lui seront d'aucun secours. C'est en vain, lord Caradon, que vous me témoignez de la pitié. Je suis fier de défendre ici, dans ce conseil, la juste cause du peuple tchécoslovaque, des communistes tchécoslovaques, des peuples et des communistes de tous les Etats socialistes et de toute la communauté socialiste contre les intrigues, les manoeuvres, les menées néfastes et les actes vraiment répugnants que les forces extérieures essaient de perpétrer contre la Tchécoslovaquie.

84. Lorsque vous, lord Caradon, vous assumez le rôle de "champion de l'unité des pays socialistes", c'est vraiment répugnant; c'est hypocrite, il n'y a pas là un grain de sincérité. Alors, si l'on demande lequel des deux n'envie pas l'autre, je vous assure que j'ai bien plus de raisons de ne pas vous envier dans votre rôle d'aujourd'hui.

85. La réaction impérialiste non seulement continue, mais intensifie sa campagne hostile contre la Tchécoslovaquie socialiste et contre sa classe ouvrière; elle soutient les forces contre-révolutionnaires de plus en plus actives en Tchécoslovaquie. Les impérialistes soit en secret, soit à découvert, excitent et incitent ces forces à saper les bases de la coopération fraternelle qui unit ce pays à l'Union soviétique et aux autres pays socialistes et qui présente un intérêt vital pour tous les Etats socialistes.

86. On sait fort bien que les événements qui se déroulent à l'intérieur et autour de la Tchécoslovaquie ont fait à maintes reprises l'objet d'échanges de vues entre les dirigeants tchécoslovaques et ceux des autres pays socialistes. Le représentant des Etats-Unis l'a déjà rappelé ici

dans son intervention d'aujourd'hui. Ces pays étaient et demeurent unis dans la conviction que le soutien, le renforcement et la défense des conquêtes socialistes de leurs peuples sont un devoir international commun pour tous les Etats socialistes. Ils sont également unis dans la conviction que la politique de l'impérialisme et surtout de l'impérialisme américain constitue pour tous les Etats socialistes et, même autres que les socialistes, une grave menace. La position commune des pays socialistes a été proclamée solennellement dans la déclaration de Bratislava dont j'ai déjà parlé. Cette déclaration, signée par les dirigeants de tous les Etats socialistes qui participaient à la Conférence de Bratislava, adresse un avertissement clair et formel aux forces impérialistes et à toutes les forces anticommunistes, pour leur dire que jamais nul ne pourra désunir les pays socialistes, saper les bases du socialisme, ou priver les peuples de ces pays des conquêtes qui représentent pour eux le prix d'efforts héroïques et d'un travail plein d'abnégation.

87. L'aggravation de la situation en Tchécoslovaquie porte atteinte aux intérêts vitaux des autres pays socialistes, y compris l'Union soviétique. D'autre part, la menace qui pèse sur l'ordre socialiste en Tchécoslovaquie constitue aussi un danger pour les assises de la paix européenne. Voilà précisément pourquoi les actes de l'Union soviétique et des autres pays socialistes ont été dictés par le souci de renforcer la paix et de ne pas tolérer que l'on sape les bases de la sécurité en Europe.

88. Nul ne saurait mettre en doute le fait que le maintien de la paix en Europe présente un intérêt décisif pour le maintien de la paix dans le monde et pour prévenir toute menace d'une nouvelle guerre mondiale. Je dois dire sans détour que plus d'un représentant aux Nations Unies, pas ceux des pays impérialistes naturellement, nous a déclaré aujourd'hui en conversant que les pays socialistes agissent justement en prenant des mesures contre les cabales et les intrigues de l'impérialisme en Europe et que ce sont précisément de telles mesures qui peuvent consolider la paix en Europe, garantir la sécurité des peuples européens et empêcher une dangereuse évolution des événements dans le monde entier. Ces interlocuteurs ont rappelé avec insistance que deux guerres mondiales, déchaînées par l'impérialisme au coeur de l'Europe, ont entraîné dans ces conflagrations l'humanité entière. C'est précisément le souci de prévenir le déchaînement de nouveaux conflits armés en Europe, qui risqueraient de conduire à une guerre thermonucléaire mondiale, qui inspire les gouvernements, les peuples et les forces armées des pays socialistes d'Europe.

89. Nul ne saurait mettre en doute le fait que le maintien de la paix en Europe présente un intérêt décisif pour le maintien de la paix mondiale et pour écarter le péril du déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale. C'est pour atteindre cet objectif, qui touche de près aux intérêts de tous les peuples, que les pays socialistes déploient tous leurs efforts, résolus qu'ils sont à ne permettre aucune atteinte à la paix en Europe et à faire échec aux forces du militarisme, de l'agression et de la revanche, qui ont plus d'une fois poussé les peuples d'Europe et, par suite, ceux du monde entier dans les flammes de la guerre.

90. La décision des pays socialistes de prêter assistance au peuple tchécoslovaque est parfaitement conforme au droit

des Etats à la légitime défense individuelle et collective, à ce droit que prévoient non seulement la Charte des Nations-Unies, mais les traités d'alliance unissant les Etats socialistes fraternels, notamment le Pacte de Varsovie.

91. Ceux qui ont pris l'initiative de déférer cette question au Conseil de sécurité ont beau s'efforcer de dénaturer les obligations qui découlent des traités conclus entre les pays socialistes, ils n'arriveront pas à prouver que l'action entreprise par ces pays est contraire au Pacte de Varsovie.

92. A cet égard, il convient de souligner que le Pacte de Varsovie, conclu par les Etats socialistes pour riposter à l'entrée de l'Allemagne de l'Ouest revancharde dans le bloc impérialiste agressif de l'OTAN, a constitué et demeure un facteur puissant et absolument essentiel de la paix et de la sécurité des peuples d'Europe. Il oppose un obstacle insurmontable à quiconque voudrait remettre en cause les résultats de la seconde guerre mondiale, entretient des idées de revanche ou nourrit l'espoir de désunir les pays de la communauté socialiste. Le Pacte de Varsovie défend solidement les conquêtes du socialisme, ainsi que la souveraineté et l'indépendance des Etats socialistes fraternels. Il tend à affermir la sécurité européenne et à maintenir la paix générale. Une fois de plus, nous le soulignons, ceux qui tentent de présenter l'action de l'Union soviétique et des autres pays socialistes sous un autre jour ne pourront rien changer à nos intentions pacifiques.

93. Le représentant du Canada s'est à son tour efforcé d'invoquer ici la Charte des Nations Unies, mais c'est précisément cette Charte, en particulier à l'Article 51, qui permet aux Etats de prendre des mesures de légitime défense, collective et individuelle; or, l'action entreprise par les pays socialistes constitue un ensemble de mesures de ce genre, prévu par la Charte.

94. Nous insistons particulièrement sur le fait que les dispositions adoptées par les pays socialistes ne sont dirigées contre aucun Etat et ne portent aucune atteinte à des intérêts nationaux, quels qu'ils soient. Elles ne visent pas les pays d'Asie, elles ne menacent aucun intérêt des pays africains, elles ne menacent pas les pays d'Amérique latine et ne cherchent pas à leur nuire. Les seuls Etats qui s'inquiètent à leur sujet, ce sont les membres du bloc de l'OTAN. Il va de soi que ces dispositions ne leur plaisent pas, car, même dans leur sommeil, ils rêvent de diviser la communauté des pays socialistes et d'enfoncer un coin entre eux, comme l'explique sans équivoque le journal *The Observer*, que j'ai cité spécialement à l'intention de lord Caradon. Ces pays n'aiment pas ces mesures. Voilà justement ce qui fait que les auteurs de la lettre des six délégations se sont isolés et ont montré en quoi consistait leur politique européenne et quels sont leurs buts. Quant au sixième, le Paraguay, je suppose qu'il s'est joint à eux par suite d'un malentendu.

95. Le Gouvernement soviétique a maintes fois averti que les efforts déployés par la réaction impérialiste pour s'immiscer dans les affaires intérieures de la République socialiste tchécoslovaque et dans les relations des pays socialistes entre eux ne seraient pas tolérés et se heurteraient à une riposte décisive. Il profite donc des circonstances présentes pour inviter une nouvelle fois tous les

Etats à se conformer strictement aux principes du respect de la souveraineté et de l'indépendance, ainsi que de l'inadmissibilité de l'agression, directe ou indirecte, contre les Etats et les peuples.

96. Naturellement, une question se pose : quel est le vrai motif pour lequel les Gouvernements des Etats-Unis et de leurs alliés ont soulevé cette question au Conseil de sécurité ? Il ne peut y avoir qu'une réponse à cette question : le motif de cet acte caractéristiquement impérialiste, c'est de continuer à favoriser et à envenimer la lutte contre-révolutionnaire et la campagne hostile menées non seulement contre la Tchécoslovaquie socialiste, sa classe ouvrière et son peuple, mais aussi contre toute la communauté socialiste, en vue d'aider et d'exciter les forces contre-révolutionnaires à saper les bases du socialisme en Tchécoslovaquie, à saper l'amitié fraternelle qui associe ce pays à l'Union soviétique et aux autres Etats socialistes. De tels agissements sont-ils compatibles avec les assurances données par les gouvernements des puissances occidentales sur leur désir d'entretenir des relations normales avec les Etats socialistes ? La position adoptée actuellement par les Etats-Unis et la nature calomnieuse de l'intervention du représentant américain contre l'Union soviétique et tous les pays socialistes ne sont certes pas fortuites, d'autant que le soutien apporté par les Etats-Unis aux forces de la réaction, partout de par le monde, dans leur lutte contre le socialisme et la démocratie populaire, constitue depuis longtemps l'une des lignes directrices de la politique des milieux gouvernants de ce pays. Chacun sait d'où, de quel centre, émanent ces tentatives de sape des forces du progrès dans les différentes régions du monde — ces tentatives qui dégradent sérieusement les relations internationales.

97. Le représentant américain s'est étendu ici avec force détails sur diverses méthodes dont l'existence n'est qu'un mythe. Cependant, si l'on parle de ce problème, chacun peut se reporter à l'article publié dans le *New York Times* sur les méthodes appliquées par les services secrets américains en Bolivie. Le représentant américain ferait donc mieux de ne pas imaginer des méthodes fantastiques, prétendument utilisées dans les pays socialistes, et de regarder quelles sont ses méthodes à lui.

98. Les puissances occidentales apportent leur soutien aux forces contre-révolutionnaires en Tchécoslovaquie, à un moment où la situation mondiale reste tendue, où les pays de l'OTAN et surtout les Etats-Unis ne renoncent pas à leur politique de force, à leur politique d'intervention et d'agression contre les peuples qui se battent pour leur liberté et leur indépendance.

99. Le représentant britannique a parlé ici d'une prétendue "tragédie" en Tchécoslovaquie. Le Lord, en réalité, l'a imaginée. Il n'y a pas là de tragédie. Il y a le désir sincère des Etats socialistes fraternels d'aider le peuple et les dirigeants de la République socialiste tchécoslovaque à empêcher la réapparition en Tchécoslovaquie de structures impérialistes, ce qui certes serait tragique pour le peuple. Bien que le Lord britannique se serve du mot "tragédie", il ne trouve pas de termes pour parler de la tragédie du Viet-Nam, de la tragédie de la population arabe sous la botte des occupants étrangers. Lorsque récemment la question de la situation et des nouveaux actes d'agression au Moyen-Orient a été discutée au Conseil de sécurité, les

auteurs de la lettre des six Etats, à l'exception d'un ou deux, ont pris toutes les mesures possibles pour empêcher l'adoption d'une résolution qui réponde énergiquement à l'agresseur et aux nouveaux actes d'agression commis contre les Etats arabes. Ce n'est un secret pour personne. Les missions des pays arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies le savent parfaitement, les membres du Conseil de sécurité le savent; tout le monde sait qui a empêché l'adoption d'une résolution énergique contre l'agresseur et contre les nouveaux actes d'agression. Or, aujourd'hui, voyez donc les défenseurs et les protecteurs de l'agression israélienne au Moyen-Orient essayer de jouer le rôle de défenseurs du principe de la non-immixtion dans les affaires intérieures des peuples. Voilà vraiment une représentation digne des dieux.

100. Comme avant, la guerre criminelle, tragique et sordide se poursuit au Viet-Nam. Comme avant, le monde constate le refus obstiné des Etats-Unis de cesser les bombardements et les autres actions militaires. Comme avant, on s'oppose à un règlement pacifique au Moyen-Orient. De plus, et disons-le, ce n'est pas à l'honneur des représentants britanniques, ils ont pratiquement oublié leur propre résolution, celle dont ils ont saisi le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967. Récemment, le représentant britannique, de concert avec le représentant américain, s'est efforcé tant qu'il a pu d'empêcher la condamnation de l'agression israélienne et que la résolution ne vise le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Pourtant, aujourd'hui, il se présente comme le "défenseur" de l'unité communiste. Le représentant britannique et son gouvernement méconnaissent un fait connu du monde entier, la croissance du néo-fascisme en Allemagne de l'Ouest. Ces forces s'attaquent au *statu quo* en Europe; elles réclament une révision des frontières; elles ne veulent pas renoncer au fol espoir de s'emparer de la République démocratique allemande; elles se déploient sans compter pour mettre la main sur un armement nucléaire dans un esprit de revanche; elles s'opposent au désarmement, à l'interdiction des armes nucléaires. Elles sont toutefois les alliées du Royaume-Uni, des Etats-Unis, du Canada et du Danemark, et voilà pourquoi les représentants de ces divers pays capitalistes passent l'affaire sous silence. Néanmoins, quand les pays socialistes, pour venir en aide, dans un moment difficile, au peuple tchécoslovaque, à la Tchécoslovaquie socialiste et fraternelle, prennent des mesures qui ne sont pas du goût des impérialistes, alors tout d'un coup les membres dirigeants de l'OTAN se posent en "défenseurs" du communisme et de l'unité communiste. Voilà un beau thème pour les bandes dessinées, mais pas pour la politique sérieuse.

101. En Europe, où sont accumulés des moyens immenses de destruction massive, la paix et la sécurité des peuples sont maintenues surtout grâce à la force, à l'union et à la politique pacifiste des Etats socialistes. Voilà précisément pourquoi les représentants des pays de l'OTAN, assis autour de cette table, ne lésinent ni sur les inventions, ni sur les insinuations, ni sur la calomnie pour faire obstacle à la consolidation et à l'accroissement des forces de la communauté socialiste. Quant à l'unité des pays socialistes, leur action commune en vue de consolider la paix en Europe, leur force, le sort de la paix, ce sont tous les pays membres du Pacte de Varsovie, tous les pays socialistes, qui en portent ensemble la pleine responsabilité. Ils demeurent

solidaires et unis pour la défense des réalisations du socialisme, pour la défense de leur sécurité, pour la défense de leurs positions internationales et de toute la communauté socialiste.

102. Les événements de Tchécoslovaquie concernent le peuple tchécoslovaque et les Etats de la communauté socialiste, liés entre eux par des obligations mutuelles et ne concernent qu'eux. Ni le Gouvernement tchécoslovaque ni celui de l'un quelconque des autres pays socialistes ne s'est adressé au Conseil de sécurité pour lui soumettre une requête ou une proposition, ni pour réclamer sa convocation, car tous ont estimé non seulement que ce n'était pas nécessaire dans les circonstances actuelles, mais que cela sortirait du cadre des activités du Conseil et de sa compétence. Si l'on soulève et débat cette question, comme les personnes ici présentes peuvent en juger d'après les premières interventions révélatrices des représentants des Etats-Unis et du Royaume-Uni, c'est que ceux-ci poursuivent des buts précis. La Tchécoslovaquie ne les touche et ne les intéresse guère. Peu leur importe la paix en Europe, la sécurité des peuples, la communauté des pays socialistes. Au contraire, tout cela leur déplaît; c'est contre tout cela qu'ils mènent la lutte soit à découvert, soit en secret; c'est contre tout cela que l'on déploie les moyens puissants et immenses que la propagande américaine, britannique et ouest-allemande doit à son caractère de monopole. Et voilà précisément pourquoi ces représentants ont traîné l'affaire devant le Conseil de sécurité. Voilà aussi pourquoi la délégation soviétique s'oppose énergiquement à ce que l'on pose cette question, à ce qu'on la discute et à ce qu'on l'inscrive à l'ordre du jour du Conseil.

103. Certes, les représentants des six Etats peuvent ajouter encore un paragraphe à l'interminable liste des questions "mortes" du Conseil de sécurité, à cette liste qui, grâce à l'obligeance du Secrétariat, a été récemment distribuée aux membres du Conseil et aux missions auprès de l'Organisation des Nations Unies. Mais à quoi bon ?

104. Le représentant des Etats-Unis a fait ici mention d'un communiqué de l'agence Tass, mais il l'a déformé en le citant d'une manière incomplète et en extrayant du texte ce qu'il pouvait mettre au profit. Je ne le condamne pas pour autant; c'est une affaire entre lui et sa conscience. Cela me donne toutefois l'occasion d'attirer davantage l'attention sur ce communiqué. Le communiqué de l'agence Tass déclare que les dirigeants du parti et de l'Etat de la République socialiste tchécoslovaque ont demandé à l'Union soviétique et à d'autres Etats alliés de venir en aide de toute urgence au peuple frère de Tchécoslovaquie et de l'assister même par la force armée. Cette requête a été motivée par la menace que font peser sur le système socialiste actuel et sur le régime établi par la constitution en Tchécoslovaquie les forces contre-révolutionnaires, agissant de concert avec les forces étrangères hostiles au socialisme. Les événements de Tchécoslovaquie et des pays environnants ont montré que l'aggravation de la situation touche les intérêts vitaux de tous les pays socialistes. C'est pourquoi les gouvernements des pays socialistes, se fondant sur les principes d'une amitié et d'une coopération indestructibles et conformément aux obligations conventionnelles en vigueur, ont résolu de satisfaire à cette requête et de prêter l'assistance indispensable au peuple frère tchécoslovaque.

105. Le communiqué souligne une nouvelle fois que cette décision s'accorde pleinement avec le droit de légitime défense individuelle et collective reconnu aux Etats par les traités d'alliance conclus entre les pays frères socialistes. La décision va également dans le sens de l'intérêt fondamental que présente, pour nos pays, le soutien de la paix en Europe contre les forces de l'impérialisme, de l'agression et du revanchisme, qui plus d'une fois ont jeté les peuples européens dans la guerre. Le communiqué dit en outre que les pays frères opposent fermement et résolument leur indestructible solidarité à toute menace extérieure. Jamais nul ne saurait parvenir à arracher un seul maillon des liens communautaires qui unissent les pays socialistes.

106. M. SOLANO LOPEZ (Paraguay) [*traduit de l'espagnol*] : Dans le présent débat, nous en sommes à la phase de la procédure et je vais donc maintenir mon intervention dans les bornes d'une discussion de ce genre; autrement dit, je serai bref.

107. En raison des graves événements qui se sont produits et se produisent en Tchécoslovaquie et à la lumière des informations dont ma délégation dispose, qui sont d'ailleurs du domaine public et auxquels doivent s'ajouter ceux qui émanent directement de la mission permanente de Tchécoslovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies, mon gouvernement estime que certains principes et certaines dispositions fondamentales de la Charte ont été violés par des Etats Membres de cette organisation. Je pense en particulier aux dispositions du paragraphe 4 de l'Article 2, aux termes duquel :

“Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.”

108. Cela étant, mon gouvernement, qui représente un petit pays, semblable à ceux qui forment l'immense majorité des Membres de notre organisation, et comme eux fermement attaché au respect le plus scrupuleux des principes du droit international qui régissent la coexistence entre Etats, d'une part, envisage avec consternation la situation en Tchécoslovaquie et, d'autre part, estime que le Conseil a le devoir indispensable et urgent, conformément aux dispositions de l'Article 24, d'examiner cette question sans délai.

109. J'ai voulu, par ces observations, expliquer les raisons qui ont poussé ma délégation à se joindre à cinq autres membres du Conseil pour demander la convocation immédiate du Conseil de sécurité.

110. J'ai voulu également, par ces observations, répondre aux commentaires que vient de formuler le représentant de l'Union soviétique. Celui-ci s'oppose à l'adoption de l'ordre du jour et, par conséquent, à tout débat sur la question proposée. Dans ces conditions et puisque nous en sommes à la phase de la procédure, il n'y a qu'une chose à faire, c'est que le Conseil décide, à la majorité des voix de ses membres, de la solution qu'il entend retenir.

111. Je me réserve de participer, plus tard, à la discussion sur le fond de l'affaire.

112. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Puisque aucun autre orateur ne demande maintenant la parole sur la question de l'adoption de l'ordre du jour et qu'une objection a été soulevée, je vais demander tout de suite au Conseil de voter sur l'adoption de l'ordre du jour.

113. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, j'ai exposé de façon détaillée, à la fois dans la lettre de la délégation soviétique et dans les explications que j'ai fournies par la suite, quelle est la position soviétique sur la question dont nous discutons, à savoir que rien ne justifie l'examen de cette question par le Conseil de sécurité. Néanmoins, la délégation soviétique n'insiste pas pour qu'un vote intervienne sur ce point.

114. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Le représentant de l'Union soviétique a donné lecture d'une lettre, par laquelle son gouvernement élève de vives objections contre l'inscription de cette question à l'ordre du jour. Nous avons déjà consacré deux ou trois heures du temps du Conseil à discuter cette question d'inscription, à un moment de crise très grave. Il ne serait que normal, je pense, malgré la dernière intervention du représentant de l'Union soviétique, que le Conseil soit invité à exprimer son avis sur la question.

115. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*) : Je vais dire comment il m'apparaît actuellement que la situation se présente sur le plan de la procédure. Puisque des objections ont été formulées contre l'adoption de l'ordre du jour, la manière normale de procéder pour le Conseil serait maintenant que l'on mette l'ordre du jour aux voix. C'est là, telle que je la comprends, la procédure normale, dès lors que des objections ont été formulées contre l'ordre du jour. Evidemment, si ces objections sont retirées et si je peux tenir légitimement pour acquis que l'on est d'accord sur ce point, il me serait possible de renoncer au vote. Toutefois, comme il est normal, puisque les objections sont maintenues, et on ne les a pas retirées que je sache, mon intention est que nous passions au vote.

116. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, vous avez eu raison de faire état de la pratique existante, selon laquelle, s'il y a des objections, la question doit être résolue par un vote. Il faut néanmoins tenir compte d'un autre facteur. La pratique des travaux du Conseil de sécurité a confirmé maintes fois que, si l'auteur des objections n'insiste pas pour obtenir un vote, il n'est pas nécessaire que la chose aille jusque là. L'auteur des objections a exprimé son point de vue sur la question dans son intervention, et cela suffit.

117. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Permettez-moi de rappeler que, lorsque j'ai pris la parole il y a quelques instants, il y a, en réalité, une heure environ, j'ai demandé pour conclure mon intervention que cette question soit mise aux voix.

118. A ce qu'il me semble, une fois admis que le Conseil doit consacrer à la question tout le temps qu'il lui a déjà consacré ce soir, dont une très grande partie a été occupée par le discours du représentant de l'Union soviétique, lequel

a vraiment pris beaucoup de libertés avec la règle interdisant de sortir du sujet, sur laquelle il avait insisté plus tôt dans la soirée, et avec le principe selon lequel, pour l'instant, il ne faut parler que de la question de l'inscription à l'ordre du jour, tout cela se réduirait à une procédure bien frivole si nous nous abstenions maintenant de définir le point de vue du Conseil en la matière.

119. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Le Président doit faire face à des objections à l'adoption de l'ordre du jour et aussi à des objections à la mise aux voix de l'ordre du jour; il affronte en outre une motion dont le représentant des Etats-Unis l'a saisi formellement et tendant à ce que l'on passe au vote. Dans ces conditions, je crois que la procédure normale consiste, pour nous, à passer au vote sur l'adoption de l'ordre du jour.

120. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Monsieur le Président, avec tout le respect requis, je souhaiterais revenir sur vos observations, dont la première partie me semble appeler une légère correction. Si j'ai bien compris en écoutant l'interprétation, vous disiez qu'il y avait une objection à la discussion de cette question et à son inscription à l'ordre du jour, et aussi une objection à la mise aux voix de l'ordre du jour. En ce qui concerne la mise aux voix, il n'y a pas eu d'objection, il y a eu plutôt non-insistance. Je le répète, je n'insiste pas pour que le vote intervienne.

121. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Puisqu'une motion a été formellement présentée en faveur de la mise aux voix de l'adoption de l'ordre du jour et qu'il n'y a pas d'objection à cette mise aux voix, je passe au vote.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour : Algérie, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Pakistan, Paraguay, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal.

Votent contre : Hongrie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 13 voix contre 2, l'ordre du jour est adopté.

122. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Les représentants de l'Algérie et de l'Inde ont demandé à expliquer leur vote sur l'adoption de l'ordre du jour. Je donne la parole au représentant de l'Algérie.

123. M. BOUATTOURA (Algérie) : Le vote qui fut le nôtre quant à l'adoption de l'ordre du jour ne saurait en aucune manière — et ce conformément à la pratique établie et reconnue au sein de ce conseil — être apprécié comme comportant ou impliquant une acceptation, ou encore un appui, des explications qui ont été données à la lettre des représentants des six puissances.

124. Nous savons que chacun peut saisir le Conseil sur un problème que l'on peut considérer comme menaçant la paix et la sécurité internationales. Cependant, on ne peut s'empêcher de noter une certaine contradiction dans les faits, alors que les parties concernées n'ont pas jugé

nécessaire de faire appel au Conseil de sécurité. Certains intéressés, sans doute, se sont hâtés sur l'apparition d'une situation sérieuse pour redonner vie à un climat de guerre froide. Depuis quelque temps, depuis le 5 juin 1967 surtout, une sincère volonté d'œuvrer pour la paix n'a pas succédé aux actions de propagande, d'intoxication et de provocation. Il s'agit là peut-être d'une intention voulue de faire assumer au Conseil de sécurité une responsabilité qui pourrait entraîner des conséquences fâcheuses.

125. M. MISHRA (Inde) [*traduit de l'anglais*] : Au point où nous en sommes de nos débats, ma délégation souhaite expliquer son vote sur l'adoption de l'ordre du jour. A cet égard, il serait opportun de faire figurer au procès-verbal du Conseil la déclaration du Premier Ministre de l'Inde, faite aujourd'hui devant le Parlement. La voici :

«Monsieur le Président, c'est le cœur lourd et avec un profond sentiment d'anxiété que je dois faire une communication à l'Assemblée au sujet de certains événements qui se déroulent actuellement en Tchécoslovaquie. Nous avons toujours été profondément dévoués à la cause de la liberté partout dans le monde, et nous avons maintenu certains principes qui orientaient et déterminaient notre attitude à l'égard des événements internationaux. Le principe de la non-intervention d'un pays dans les affaires intérieures d'un autre constitue la base même de la coexistence pacifique. Nous avons toujours cru que les relations internationales devaient être régies par le respect de la souveraineté et de l'indépendance des nations, grandes ou petites. Nous avons toujours défendu le droit de chaque pays de développer sa personnalité, conformément à ses traditions, à ses aptitudes et à son génie propres. L'Inde a toujours élevé la voix quand ces principes ont été violés.

«L'Assemblée est informée des rapports qui nous ont été transmis par la presse mondiale et la radio à propos de la nature des événements qui se sont produits en Tchécoslovaquie. Nous avons également procédé à des enquêtes auprès des missions diplomatiques des pays intéressés et d'autres, et nous continuons de nous tenir en contact étroit avec elles.

«Les forces armées de l'Union soviétique et de quatre de ses alliés du Pacte de Varsovie ont franchi la frontière tchécoslovaque à environ 0300 heures, heure légale. On annonce que ces forces se trouvent maintenant à Prague et dans d'autres villes de la Tchécoslovaquie.

«Aux premières heures de la matinée, le Gouvernement soviétique, par l'intermédiaire de son chargé d'affaires à New Delhi, nous a informés que les Gouvernements de l'Union soviétique et de quatre de ses alliés du Pacte de Varsovie avaient pris la décision d'envoyer leurs forces armées en Tchécoslovaquie. Les députés auront probablement pris connaissance du communiqué publié depuis par l'agence de presse soviétique Tass, pour exposer le point de vue du Gouvernement soviétique.

«Bien que ce soit seulement après notre indépendance que nous ayons pu établir des relations diplomatiques avec la République tchécoslovaque, une longue histoire d'amitié nous unit à la Tchécoslovaquie et à son vaillant

peuple. Je me rappelle, et je suis sûre que nombre de mes collègues des deux côtés de l'Assemblée s'en souviendront également, les événements tragiques et désastreux de 1938 et 1939. Dès lors, nos sympathies allaient au peuple tchécoslovaque dans ses épreuves et mon père leur avait donné une expression poignante. Je suis certaine que l'Assemblée va se joindre à moi pour transmettre au peuple tchécoslovaque l'inquiétude profonde que nous inspire la tourmente prise par les événements si peu de temps après ce qui semblait constituer une solution pacifique des problèmes et des différends entre la Tchécoslovaquie et ses alliés.

"Nos relations avec l'Union soviétique, la Pologne, la Hongrie et la Bulgarie sont étroites et multiples. Nous apprécions ces amitiés; nous souhaitons les garder et les accroître. Cependant, nous ne saurions nous retenir d'exprimer l'angoisse que nous éprouvons en face des événements de Tchécoslovaquie. Je ne doute pas que l'Assemblée souhaite faire savoir à ces Etats qu'à notre avis ils devraient examiner soigneusement tous les aspects de la situation créée par l'action de leurs forces armées, ainsi que ses conséquences possibles. Nous sommes parfaitement conscients des craintes qui ont saisi l'Europe et des conflits qui l'ont déchirée, pour aboutir à deux guerres mondiales. Ces craintes hantent encore les esprits des populations européennes.

"Je suis certaine d'interpréter les sentiments de l'Assemblée en formulant l'espoir que les forces qui ont pénétré en Tchécoslovaquie seront retirées dans les plus brefs délais, que le peuple tchécoslovaque aura la possibilité de déterminer lui-même son avenir, selon ses vœux et ses intérêts propres, et que tous les problèmes pouvant exister dans les rapports de la Tchécoslovaquie avec ses alliés seront réglés pacifiquement. Le droit des nations de vivre en paix et à l'abri de toute intervention extérieure ne doit être contesté ni au nom d'une religion ni au nom d'une idéologie."

126. Voilà ce que le Premier Ministre de l'Inde a déclaré ce matin devant le Parlement indien.

127. Pour conclure, je crois nécessaire de souligner que notre vote en faveur de l'adoption de l'ordre du jour ne préjuge nullement la position qu'adoptera ma délégation lors de l'examen de cette question sur le fond par le Conseil.

128. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

129. **M. YUNUS** (Pakistan) [*traduit de l'anglais*]: Le vote positif émis par ma délégation en faveur de l'adoption de l'ordre du jour n'affecte et ne préjuge en rien l'avis de mon gouvernement sur le fond de la question.

Lettre, en date du 21 août 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants du Canada, du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/8758)

130. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): Je désire informer les membres du Conseil que le représentant

permanent de la Tchécoslovaquie a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité; elle m'a été remise il y a quelques instants. Elle est rédigée comme suit :

"Date : 21 août 1968

"Excellence,

"A la suite de la demande d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité et conformément à l'Article 31 de la Charte, j'ai l'honneur de demander à être invité à participer aux délibérations du Conseil de sécurité.

"(Signé) Jan MUZIK

*"Représentant permanent adjoint
de la République socialiste tchécoslovaque."*

131. Conformément à l'usage du Conseil et avec l'assentiment de ses membres, je propose, s'il n'y a pas d'opposition, d'inviter le représentant de la Tchécoslovaquie à participer sans droit de vote à la discussion, comme il en a fait la demande et comme le prévoient les articles applicables de la Charte des Nations Unies.

Sur l'invitation du Président, M. J. Muzik (Tchécoslovaquie) prend place à la table du Conseil.

132. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): Le représentant de la Tchécoslovaquie a exprimé l'intention de parler de cette question devant le Conseil; je lui donne la parole.

133. **M. MUZIK** (Tchécoslovaquie) [*traduit de l'anglais*]: Je voudrais souligner d'abord les points suivants.

134. Premièrement, j'agis sur les instructions expresses du Ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque, M. Hajek, que nombre d'entre vous ont connu, puisqu'il était leur collègue.

135. Deuxièmement, je voudrais exprimer mes remerciements à Monsieur le Président et à ceux des membres du Conseil de sécurité qui ont fait en sorte que la délégation tchécoslovaque puisse prendre part à un débat qui, comme il y a 30 ans, met en jeu la question de la souveraineté de la Tchécoslovaquie.

136. A propos de cette invitation au Conseil de sécurité, j'ai reçu pour instructions de communiquer aux membres du Conseil les messages suivants, que la mission de la Tchécoslovaquie a reçus du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque au cours de la journée.

137. Le premier message est arrivé aux premières heures de la matinée d'aujourd'hui; il s'agit d'une déclaration du Présidium du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, qui est ainsi libellée :

"Le 20 août, vers 23 heures, les troupes de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de la République populaire de Pologne, de la République populaire hon-

groise, de la République populaire de Bulgarie et de la République démocratique allemande ont franchi les frontières de la République socialiste tchécoslovaque. Cela s'est fait à l'insu du Président de la République, du Président de l'Assemblée nationale, du Premier Ministre et du Premier Secrétaire du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, ou de ces organes.

“Au même moment, le Présidium du Comité central du parti communiste tchécoslovaque était en session et discutait des préparatifs du quatorzième Congrès du parti. Le Présidium du parti communiste tchécoslovaque a demandé à tous les citoyens de la République socialiste tchécoslovaque de garder le calme et de ne pas résister à l'avance des troupes, car il nous était alors impossible de défendre la souveraineté de notre Etat par la force.

“En conséquence, l'armée tchécoslovaque, la milice populaire et les organes de sécurité publique n'ont pas reçu l'ordre de défendre notre pays. Le Présidium du Comité central du parti communiste tchécoslovaque considère cet acte comme contraire non seulement aux principes qui régissent les relations entre les Etats socialistes, mais aussi aux normes fondamentales du droit international.

“Tous les fonctionnaires supérieurs de l'Etat, du parti communiste tchécoslovaque et du Front national sont invités à rester aux postes auxquels ils ont été élus en tant que représentants du peuple et membres de leurs organisations, conformément aux lois et aux normes de la République socialiste tchécoslovaque.

“Les représentants constitutionnels ont immédiatement convoqué l'Assemblée nationale et le Gouvernement de la République. Le Présidium du Comité central du parti communiste tchécoslovaque a convoqué une session plénière du Comité central du parti pour discuter de la situation ainsi créée.”

138. Plus tard, dans la matinée d'aujourd'hui, 21 août 1968, nous avons reçu du Ministre des affaires étrangères la déclaration suivante :

“Aujourd'hui, le Ministère des affaires étrangères, avec l'appui du Président de la République socialiste tchécoslovaque et au nom du Gouvernement de la République, a demandé aux ambassadeurs de l'URSS, de la République populaire de Pologne, de la République démocratique allemande, de la République populaire hongroise et de la République populaire de Bulgarie, accrédités auprès de la République socialiste tchécoslovaque, de transmettre aux Gouvernements de l'URSS, de la République populaire de Pologne, de la République démocratique allemande, de la République populaire hongroise et de la République populaire de Bulgarie une protestation très ferme, exigeant que l'occupation illégale de la Tchécoslovaquie prenne fin sans délai et que toutes les forces armées soient retirées du territoire tchécoslovaque.

En ce moment historique, nous exprimons l'espoir que les Gouvernements et les peuples de l'URSS, de la République populaire de Pologne, de la République démocratique allemande, de la République populaire

hongroise et de la République populaire de Bulgarie comprendront la gravité de la situation créée par cet acte qu'absolument rien ne saurait expliquer, et encore moins justifier et qu'ils donneront immédiatement au peuple tchécoslovaque et à ses représentants légitimes la possibilité de poursuivre leurs activités sans délai.”

Cette déclaration du Ministre des affaires étrangères a été transmise à la presse, complétée par un commentaire, selon lequel le texte a été reçu par radio et peut être incomplet, mais correspond au sens du message.

139. Troisièmement, nous avons reçu plus tard dans la journée la déclaration suivante, qui émane de 10 membres du gouvernement :

“Devant l'impossibilité d'achever la séance de nuit du gouvernement, qui aurait dû se poursuivre ce matin pour que l'on discute de la situation actuelle et que l'on mette d'accord sur la lettre à adresser aux gouvernements des pays membres du Pacte de Varsovie, les ministres soussignés se sont réunis et ont déclaré qu'ils invitaient fermement tous les organes constitutionnels et politiques légitimement élus, d'une part, à donner un soutien énergique à la déclaration faite aujourd'hui par le Présidium du parti communiste tchécoslovaque et adressée à la population entière et, d'autre part, à considérer l'occupation de la Tchécoslovaquie, accomplie sans l'accord du Gouvernement tchécoslovaque et à son insu, comme illégale et contraire tant au droit international qu'à l'internationalisme socialiste.

“Les ministres soussignés, qui ont pu se réunir, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que le gouvernement puisse poursuivre les efforts qu'il déploie afin de maintenir la souveraineté de notre République socialiste. Nous prions instamment tous les citoyens de faciliter la tâche du gouvernement en maintenant l'ordre et le calme.”

Ce texte est signé par les ministres Hanus, Kadlec, Krejčí, Machačová, Ražíl, Sucharda, Stancl, Valeš, Vlček et Hromádka.

140. Le 23 août 1968, à 14 heures, heure locale, la mission permanente de la Tchécoslovaquie a reçu la déclaration suivante du Présidium de l'Assemblée nationale :

“Les députés à l'Assemblée nationale se sont réunis et ont adopté à l'unanimité la déclaration suivante, en ce moment où le gouvernement et d'autres organes se trouvent dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions.

“Premièrement, nous faisons nôtres les déclarations du Présidium du Comité central du parti communiste tchécoslovaque et du Présidium de l'Assemblée nationale, protestant contre l'occupation de la Tchécoslovaquie par les armées des cinq pays du Pacte de Varsovie et qualifiant ce fait de violation du droit international, des dispositions du Pacte de Varsovie et du principe de l'égalité des Etats.

“Deuxièmement, nous demandons que les représentants constitutionnels, c'est-à-dire au premier chef le président

de la République Ludvík Svoboda, le premier ministre Oldřich Cerník, le président de l'Assemblée nationale Josef Smrkovský, le premier secrétaire Alexandre Dubček, le président du Comité central du Front national František Kriegel, le président du Conseil national tchèque Cestmír Císař et d'autres soient mis en liberté, afin de pouvoir exercer les fonctions constitutionnelles que leur a confiées le peuple souverain du pays. La délégation de l'Assemblée nationale que nous avons envoyée ce matin à l'ambassade soviétique n'est pas encore revenue. Nous protestons contre le fait que l'Assemblée nationale, le gouvernement, les institutions du Front national et leurs représentants se voient interdire l'exercice de leurs droits légitimes et priver de la liberté de mouvement et de réunion.

“Troisièmement, nous demandons de manière catégorique le retrait immédiat des forces armées des cinq Etats du Pacte de Varsovie et le respect absolu de la souveraineté nationale de la République socialiste tchécoslovaque.

“Quatrièmement, nous lançons un appel aux Parlements de tous les pays et à l'opinion publique mondiale, pour leur demander d'appuyer nos légitimes revendications.

“Cinquièmement, nous chargeons la délégation de l'Assemblée nationale composée de Marie Miková, Josef Macek, Josef Vallo, Pavol Repos, Josef Pospíchal et Václav Kačera d'entrer en rapport avec le Président de l'Assemblée nationale Josef Smrkovský, le président de la République Ludvík Svoboda et le premier ministre Cerník, afin de les informer de cette décision et de convenir avec eux de toute action future. La délégation de l'Assemblée nationale rendra compte sans délai du résultat des négociations au peuple tchécoslovaque.

“Sixièmement, nous demandons à toute la population de s'abstenir de recourir à des actes de violence contre les armées d'occupation et de ne pas se laisser provoquer par les diverses forces qui essaient de se procurer des preuves pour justifier leur intervention et d'abuser de la situation pour commettre des actes arbitraires.

“Travailleurs citoyens ! Restez sur vos lieux de travail et protégez vos entreprises ! Pour continuer à développer le socialisme en Tchécoslovaquie, utilisez tous les moyens démocratiques. S'il en est besoin, vous pourrez vous défendre aussi par une grève générale. Nous sommes certains que nous surmonterons ces heures d'épreuve avec courage et fierté.”

141. Par l'intermédiaire de l'Agence de presse tchécoslovaque, la mission permanente a reçu un rapport sur une session du gouvernement tchécoslovaque :

“En l'absence de son président et de son vice-président, que l'on ne peut atteindre dans l'immédiat, le gouvernement s'est réuni aujourd'hui de bonne heure pour tenir un conseil extraordinaire; sous la présidence de la camarade Macháčová, il a adopté notamment les décisions suivantes : le gouvernement approuve la position prise par un groupe de ses ministres et rendue publique de bonne heure ce matin. Le gouvernement décide d'inviter le

Président de la République socialiste tchécoslovaque à le recevoir immédiatement pour discuter des problèmes de politique intérieure et extérieure et des effets internationaux de l'occupation militaire de la République socialiste tchécoslovaque, ainsi que des questions relatives à la sécurité du fonctionnement régulier des organes constitutionnels et politiques.

“Le gouvernement prend acte, avec approbation, du fait que le Ministère des affaires étrangères a transmis, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs à Moscou, Varsovie, Budapest, Berlin et Sofia, une note diplomatique demandant le retrait de Tchécoslovaquie des armées des pays du Pacte de Varsovie. Parallèlement, le gouvernement recommande au Président de la République de recevoir les ambassadeurs des pays indiqués ci-dessus et d'insister pour que cette demande soit satisfaite. Le gouvernement décide de s'adresser aux ambassadeurs des pays du Pacte de Varsovie, afin que les gouvernements des Etats intéressés donnent aux commandants des unités des forces d'occupation les instructions voulues pour permettre aux organes constitutionnels et politiques, notamment au Présidium du parti, de fonctionner normalement et pour libérer sur-le-champ ceux des membres du gouvernement qui font l'objet d'une détention.”

142. Enfin, je voudrais lire l'appel lancé par le Président de la République, M. Ludvík Svoboda, dans une déclaration que j'ai reçue juste avant de venir ici. Voici ce que le Président de la République a déclaré à la radio, le 21 août à 22 h 30 :

“Chers concitoyens,

“Je vous parle en ce jour tragique. Nous traversons des moments d'une exceptionnelle gravité pour la vie de nos nations. Des unités militaires de l'Union soviétique, accompagnées d'unités de la République populaire de Pologne, de la République populaire de Bulgarie, de la République démocratique allemande et de la République populaire hongroise ont pénétré sur le territoire de notre République. Cela s'est passé sans l'accord des organes constitutionnels de l'Etat, et pourtant ceux-ci, qui doivent s'acquitter de leurs responsabilités envers les nations dont notre pays se compose, doivent régler avec diligence la situation créée et obtenir le retrait rapide des troupes étrangères.

“Sur ce point, j'ai déployé des efforts, aujourd'hui, dans la mesure où la situation actuelle me l'a permis. J'ai notamment convoqué l'Assemblée nationale en séance plénière. Dans la soirée, j'ai discuté avec des membres du gouvernement de certains des problèmes les plus urgents que posent le rétablissement d'une vie normale dans le pays et la sauvegarde de l'intégrité de celui-ci.

“Demain, les négociations se poursuivront et je pense que le premier ministre Oldřich Cerník y prendra part. J'ai conscience de tous les problèmes et de toutes les difficultés que suscite la situation actuelle. Cependant, je fais appel à vous, mes chers concitoyens, pour vous demander instamment de garder le plus grand calme et d'éviter tout ce qui pourrait entraîner des actes regrettables, avec les conséquences malheureuses qu'ils entraînent.

“Voilà ce que, sincèrement, je vous demande particulièrement, à vous nos jeunes; je demande que tous les travailleurs, les paysans, les intellectuels, prouvent une nouvelle fois, par leur attitude, leur dévouement au socialisme, à la liberté et à la démocratie.”

“Nous avons atteint le point de l’engagement sans retour. Le programme d’action du parti communiste tchécoslovaque et la déclaration du programme du Gouvernement du Front national expriment les intérêts et les besoins vitaux de toute la population du pays; nous devons donc poursuivre le travail entrepris. Ayez confiance, unissons-nous tous et, d’un commun accord avec le parti communiste tchécoslovaque et le Front national, nous saurons, sans nous diviser, continuer nos efforts pour donner une vie meilleure à nos nations.”

143. En concluant, je voudrais souligner une fois de plus ce que mon gouvernement a déclaré à diverses reprises au cours des dernières semaines, c’est-à-dire que les changements intervenus en Tchécoslovaquie depuis le mois de janvier n’ont d’autre fin que d’améliorer le système socialiste, de rapprocher la République des objectifs sublimes d’un socialisme plus libre, de mettre en oeuvre la totalité des droits de l’homme et des libertés qui devraient être un élément constitutif de tout système socialiste. Nous croyons que l’unité de notre peuple et son dévouement au socialisme nous permettront d’atteindre le but auquel aspirent, dans la société humaine, tous les membres imbus d’un esprit de progrès.

144. M. BALL (Etats-Unis d’Amérique) [*traduit de l’anglais*] : Les déclarations que vient de lire le représentant permanent par intérim de la Tchécoslovaquie, ces déclarations des dirigeants autorisés et des organes compétents du Gouvernement tchécoslovaque parlent, avec une éloquence dont nul d’entre nous ne serait capable, de la situation qui existe dans ce pays et font un devoir au Conseil de prendre des mesures suffisantes pour rétablir un état de choses pacifique et réparer, dans la mesure où nous le pourrons, les violations de la Charte qui ont été commises. Ces déclarations font ressortir avec plus d’éloquence qu’aucun de nous, elles font ressortir avec une clarté capable de dissiper tous les malentendus le cynisme et la perfidie qui ont entouré l’attaque militaire sournoise dont nous avons à nous occuper ici ce soir.

145. Nous sommes assemblés à une heure sombre et pleine d’angoisse. Une fois de plus, comme c’est arrivé trop souvent dans l’histoire, une petite nation, qui cherchait seulement à vivre en paix dans la liberté, a été brutalement attaquée par des voisins plus puissants. Une fois de plus, cela s’est produit au centre de l’Europe, ce foyer de grandeur et de tragédie où souffle le vent de l’histoire. Une fois de plus, la victime de cet acte barbare a été le malheureux pays dont le nom fut jadis le brillant symbole de la libre détermination, la Tchécoslovaquie. Pendant des générations, le nom même de la Tchécoslovaquie a occupé une place spéciale dans les sentiments du peuple américain. Non seulement ce pays a envoyé beaucoup de ses fils sur nos rivages, mais c’est le président Wilson, au cours de la première guerre mondiale, qui a donné l’appui le plus énergique aux peuples tchèque et slovaque dans leurs aspirations à l’indépendance, qu’ils ont pu satisfaire pour un temps trop bref.

146. Avec tous les hommes épris de liberté dans le monde, les Américains s’étaient réjouis lorsque les accords de paix avaient consacré la fondation de la nouvelle République tchécoslovaque. Nous ne nous doutions guère alors du sort tragique qui attendait cette nation nouvelle. Ce fut d’abord la subversion et la pression militaire d’Hitler qui conduisirent au partage et à l’asservissement sans scrupule de la Tchécoslovaquie en 1938 et 1939, pour aboutir à l’holocauste de la seconde guerre mondiale. Ensuite, après la guerre, alors que l’on entretenait de grands espoirs de voir la République tchécoslovaque retrouver à nouveau son indépendance et bénéficier des garanties de sécurité offertes par la Charte des Nations Unies, de nouvelles pressions et une nouvelle subversion sont venues d’ailleurs. Une campagne montée systématiquement à partir de Moscou a entraîné la chute du gouvernement libre de la Tchécoslovaquie. La liberté a été bannie, alors que la nation était transformée en ce que l’on appelle, dans le vocabulaire renversé du communisme, une “démocratie populaire”.

147. Pour quiconque a vécu cette période, il est impossible d’oublier le frisson sinistre éprouvé, en 1948, à la mort soudaine de l’éminent et très populaire Ministre des affaires étrangères tchèque, Jan Masaryk. C’est tout de même une ironie qu’il ait fallu attendre ces dernières semaines, car cela n’est arrivé qu’au cours des dernières semaines, quand la liberté a recommencé à se faire jour dans la presse tchécoslovaque, pour que l’on assiste dans le pays à la publication des preuves établissant que Jan Masaryk a été brutalement assassiné.

148. Ainsi, coincée entre des Etats plus puissants, la Tchécoslovaquie a été victime de deux tyrannies étrangères successives : d’abord, celle d’Hitler et, ensuite, celle de l’Union soviétique. L’oppression d’Hitler, certes sauvage, n’a duré que pendant une période relativement brève de sept années et elle a pris fin à la chute du tyran lui-même. La tyrannie soviétique qui a suivi a duré de 1948 jusqu’à aujourd’hui, c’est-à-dire 20 ans. En cette année 1968, quand l’esprit national du peuple tchécoslovaque a enfin recommencé à vivre, le monde a vécu des semaines d’angoisse en attendant de voir si ces quelques premiers signes discrets de liberté seraient acceptés par Moscou.

149. Nous connaissons maintenant la réponse, qui n’a pas fait l’objet d’un communiqué publié, mais que les traces des tanks soviétiques ont inscrite dans les rues de Prague, où le monde entier peut la lire. Ce n’est malheureusement pas la première fois que le Conseil de sécurité est obligé d’examiner un acte de force brutale perpétré par l’Union soviétique contre un Etat plus faible en Europe. En 1956, le peuple de Hongrie a tenté de desserrer les entraves de la dictature à la mode de Moscou et de trouver une nouvelle liberté; il s’est donné de nouveaux dirigeants hongrois qui semblaient disposés à l’aider à la découvrir. Immédiatement, Moscou a répondu par des mouvements de troupes, de sombres accusations et des menaces plus sombres encore; puis, au dernier moment, ce fut un semblant de conciliation. Le monde respirait plus légèrement dans les derniers jours d’octobre 1956 et au début de novembre. Soudain, au milieu de la nuit du 3 au 4 novembre, les forces soviétiques ont franchi la frontière en masse et les quelques jours éphémères de la liberté hongroise ont pris fin sous les coups des canons soviétiques. Cet acte de perfidie et de bandi-

tisme international a été justement condamné par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 septembre 1957³.

150. La sombre ressemblance entre le Budapest de 1956 et le Prague de 1968 n'est que trop visible. Qui d'entre nous n'espérait contre toute attente que ces 12 années auraient accompli leur oeuvre salutaire dans les esprits des dirigeants soviétiques ? On ne manquait certes pas de raisons de croire qu'au fur et à mesure que l'ère de Staline s'éloignerait davantage, d'une année sur l'autre, les dirigeants de Moscou se libéreraient de la peur et du délire politique d'antan, cesseraient d'entendre la voix d'un ennemi dans chaque expression d'une opinion libre et renonceraient à exiger une obéissance servile pour prix de l'amitié. A présent, l'invasion de la Tchécoslovaquie par ses propres alliés du Pacte de Varsovie conduits par l'Union soviétique semble réduire à néant tous ces espoirs. De toute évidence, la vie des alliés de l'Union soviétique est soumise à un code dur et simple : se soumettre ou périr.

151. La question dont nous sommes saisis ce soir est vitale et elle n'a cessé de hanter l'humanité à travers les âges : les rapports entre les hommes et entre les nations seront-ils régis par la loi de la force pure et de l'alignement idéologique rigide, ou le seront-ils par les principes du respect des procédés loyaux et de la tolérance, ceux qui trouvent leur expression la plus haute dans la Charte des Nations Unies ?

152. Voilà tout ce que le peuple de Tchécoslovaquie et son gouvernement ont cherché au cours de ces derniers mois. Nous assistions, comme le Président des Etats-Unis l'a dit aujourd'hui, à "une réapparition de la liberté humaine ordinaire". C'est là ce à quoi peuvent prétendre chaque nation et chaque peuple. Le phénomène anormal et vraiment incompatible avec les critères de la civilisation dans le comportement international, c'est l'invasion d'une nation souveraine, si petite soit-elle, par une autre nation souveraine, si puissante soit-elle, en vue d'imposer un ordre odieux à la population de l'Etat envahi.

153. Il est instructif de souligner certains des événements qui ont abouti à ce tragique dénouement, car leur succession est une véritable démonstration de perfidie soviétique.

154. Du 25 juillet au 1er août 1968, à la demande des dirigeants soviétiques, les principaux responsables des partis communistes de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie se sont rencontrés dans la ville tchécoslovaque de Cierna Nad Tisov. Le 1er août, leur réunion s'est achevée sur la publication d'un communiqué selon lequel des discussions complètes et franches avaient eu lieu sur "les questions d'intérêt commun pour les deux parties" et sur "des informations détaillées relatives à la situation des pays intéressés". Les deux participants étaient convenus de tenir une nouvelle réunion, à laquelle participeraient aussi les dirigeants des partis de Bulgarie, de Hongrie, d'Allemagne de l'Est et de Pologne. Cette nouvelle réunion a eu lieu à Bratislava, en Tchécoslovaquie, le 3 août. Elle a abouti au communiqué de cette date qui a fait l'objet de divers commentaires et de débats ce soir; ce communiqué ne

³ Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, onzième session, Séances plénières*, 669^e séance.

révérait pas le moindre indice de désaccord entre les dirigeants tchécoslovaques et ceux de l'Union soviétique et de ses autres alliés du Pacte de Varsovie.

155. En fait, elle contenait l'expression commune de la résolution de tous les participants "de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour favoriser la coopération entre leurs pays sur la base des principes de l'égalité, du respect de la souveraineté et de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et de la fraternité dans l'entraide et la solidarité". Tel n'est pas le langage de pays qui s'apprentent à entreprendre une invasion armée.

156. Après la rencontre de Bratislava, il n'est rien arrivé d'extraordinaire pendant 19 jours. Puis, la nuit dernière, le coup s'est abattu. Les forces armées de l'Union soviétique, de la Bulgarie, de l'Allemagne orientale, de la Hongrie et de la Pologne ont franchi les frontières de la Tchécoslovaquie avec un déploiement de forces massives et vraiment écrasantes. Des millions de tracts ont été déversés dans les rues de Prague et d'autres villes tchécoslovaques. Une station de radio fantoche et même un journal fantoche appelé *Vltava* sont brusquement entrés en activité. C'était un exercice modèle d'attaque furtive et sournoise, tout au complet avec sa panoplie de guerre psychologique et politique.

157. Il a certainement fallu plusieurs semaines pour préparer cette opération à grande échelle et pour la déclencher. Cela tend à indiquer que les dirigeants soviétiques qui ont rencontré et embrassé leurs camarades du parti tchécoslovaque à Cierna et à Bratislava dans les derniers jours de juillet et au début d'août projetaient déjà l'invasion comme dernier recours, au cas où les dirigeants de Prague ne céderaient pas aux menaces brutales. La main qui serrait les dirigeants tchécoslovaques dans une étreinte si cordiale dissimulait un poignard. Ce poignard a maintenant frappé.

158. Naturellement, il faut bien que les agissements de l'Union soviétique aient suivi une certaine logique. Il y a toujours une logique en de pareils cas. Pendant de nombreuses semaines, la presse du bloc soviétique a déversé des informations manifestement fantaisistes, sans un seul fait à l'appui, en prétendant que la Tchécoslovaquie était la cible de sombres complots contre-révolutionnaires de l'Ouest. Quand le signal de l'invasion a été donné hier, l'agence de presse soviétique Tass s'est emparée de ce thème dans un communiqué officiel aux termes duquel la menace, en Tchécoslovaquie, provenait de "forces contre-révolutionnaires qui sont entrées en collusion avec des forces étrangères hostiles au socialisme". Voilà toujours le même épouvantail, vieux et usé, de la propagande communiste, le superdémon de l'impérialisme, et je me demande parfois si la mission soviétique ne dispose pas d'une machine qui simplement insère le mot "impérialisme" toutes les quatre lignes dans les discours de mon collègue de l'Union soviétique. Comme les propagandistes de Moscou ont dû s'en servir une fois de plus, j'imagine qu'ils rougissent d'embarras.

159. Il y a mieux encore. Dans ce même communiqué de l'agence Tass, nous trouvons une affirmation selon laquelle l'invasion armée a été exécutée parce que "les dirigeants du

parti et du Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque ont demandé à l'Union soviétique et aux autres Etats alliés" une assistance de ce genre. Bref, ce n'est pas une invasion; c'est l'aide d'une main fraternelle. Voilà comment Moscou parle de l'affaire.

160. Voilà aussi comment Moscou parlait en 1956, quand la nation hongroise a été ramenée dans le servage par les chars soviétiques.

161. Qui sont ces "dirigeants du parti et du Gouvernement" en Tchécoslovaquie? Je pense que tous ceux d'entre nous qui ont écouté ce soir les déclarations lues par le représentant permanent par intérim de la Tchécoslovaquie doivent se rendre compte qu'il s'agit soit de personnages fictifs, soit d'être inexistantes. Pas un seul nom n'a été cité, à moins qu'il ne s'agisse du plus discrédité de tous les noms, celui de M. Novotny, qui est resté l'ami favori de Moscou à Prague, jusqu'au jour de janvier dernier où ses compatriotes l'ont écarté du pouvoir. C'est là un point essentiel.

162. Les forces armées soviétiques n'ont été invitées à entrer en Tchécoslovaquie par personne, par aucune personne habilitée à parler au nom de la nation tchèque ni du peuple tchèque. Elles viennent en intruses. Ce fait ressort clairement, comme je l'ai dit, de la déclaration que nous avons entendue ce soir, et je n'ai pas besoin d'y revenir.

163. L'important, pour nous, ce ne sont pas seulement les faits, d'ailleurs incontestables; c'est que l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique, appuyée par plusieurs satellites du Pacte de Varsovie, dociles à Moscou, et notamment – tragique ironie – par la Hongrie elle-même, cependant bien placée pour savoir à quoi s'en tenir, enfreint la Charte des Nations Unies et tout le droit international. Elle est aussi contraire, je l'ajoute, aux termes de la résolution lue ici ce soir, qui a été présentée exclusivement sur la propre initiative de l'Union soviétique; enfin, elle est même contraire aux termes du Pacte de Varsovie. Tous ces instruments, tous ces textes ont été ouvertement bafoués aujourd'hui par cette action, par l'invasion armée de la Tchécoslovaquie.

164. Une petite nation indépendante, qui cherchait à retrouver le simple droit d'affirmer sa personnalité nationale et sa liberté, a été écrasée sous la botte de Moscou. Cela s'est fait à l'insu et contre la volonté du peuple tchécoslovaque et de son gouvernement. L'affaire a été préparée en secret, à un moment où la vie publique se déroulait dans une atmosphère de sourires et d'accolades. C'est là un acte de perfidie grossière. C'est contraire à toutes les règles du droit international. Un tel acte mérite la condamnation légitime et universelle de l'opinion mondiale, où qu'il ait lieu.

165. Bien entendu, le viol de la Tchécoslovaquie dont nous venons d'être témoins ne prouve pas que, par nature, le peuple de l'Union soviétique soit plus agressif que quiconque. Il apporte néanmoins la preuve irréfutable que les dirigeants harcelés et inquiets de l'Union soviétique et de ses quatre alliés d'Europe orientale comprennent parfaitement l'impossibilité pour le genre de communisme qu'ils s'attachent à maintenir sur leurs propres territoires de

survivre dans une atmosphère où les libertés humaines fondamentales existent, même sous leur forme la plus rudimentaire. Il prouve en outre, et corrobore ainsi ce que le monde a vu lors des émeutes de Posnan, lors de la rébellion hongroise de 1956 et dans la réalité ignoble du mur de Berlin, que le système communiste est au fond une sorte de moisissure qui meurt quand on l'expose au soleil de la liberté. Ils le savent. Le communisme ne peut vivre que dans les ténèbres, dans les ténèbres de l'ignorance et de la répression.

166. Voilà une triste conclusion. Triste pour nous tous, triste dans ce qu'elle présage pour l'avenir. Pour ce qui est de mon pays et de mon peuple, cette tragédie nous blesse particulièrement, non seulement en elle-même, mais à cause de l'ombre qu'elle fait planer sur l'avenir de la paix mondiale. Mon gouvernement, de bien des manières, ici aux Nations Unies et ailleurs ces dernières années et ces derniers mois, s'est nettement expliqué de son désir sincère que la tension diminue entre les grandes puissances, que l'on mette un frein à la course aux armements et que l'on donne une assise plus solide à la paix dans le monde. Un coup vient d'être porté à ces espoirs pendant les 24 heures passées et il est trop tôt pour en mesurer la portée. Cependant, beaucoup dépendra de ce qui va se passer dans l'avenir immédiat. Le président Johnson a déjà parlé au nom des Etats-Unis en demandant publiquement à l'Union soviétique et à ceux qui lui servent d'associés dans les événements en cours de "retirer leurs troupes de Tchécoslovaquie"; il a ajouté ce que nous pensons certainement tous en ce moment: "Il n'est jamais trop tard pour que la raison l'emporte".

167. En conséquence, les Etats-Unis lancent un pressant appel pour que le Conseil de sécurité agisse sur-le-champ, car la Charte fait de lui l'organe chargé de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. En fait, il est aussi l'instrument principal qui permet à l'opinion publique mondiale de s'exprimer en des heures, comme celles que nous vivons, de danger et de crise. Voilà les deux titres qui nous imposent, à nous qui siégeons en ce conseil, la responsabilité d'agir et d'agir vite. L'invasion de la Tchécoslovaquie jette une ombre sur le monde. Elle dit à toutes les petites nations qui ont un grand Etat communiste comme voisin: le jour où la force seule fera la loi, toi aussi, tu seras peut-être en danger.

168. Réaffirmons donc la loi de la Charte et demandons instamment à l'Union soviétique, dans l'intérêt de la paix mondiale, qu'elle invoque si souvent, de retirer ses troupes du sol tchécoslovaque et de cesser d'intervenir, dans ce pays ou ailleurs, d'une manière contraire aux principes internationaux de liberté, de souveraineté et de libre détermination, dont l'intégrité est la condition de la paix du monde.

169. M. IGNATIEFF (Canada) [traduit de l'anglais]: Je crois que nous avons tous été émus par le rapport dépourvu de fioritures et rempli de faits que le représentant permanent par intérim de la Tchécoslovaquie nous a présenté, sur la base des déclarations du Président de la République tchécoslovaque et des autres organes dûment constitués du parti communiste, ainsi que des organes gouvernementaux de la Tchécoslovaquie. Pour répondre à M. Muzík et, par son intermédiaire, au peuple tchécoslovaque, je voudrais

dire comment le Gouvernement canadien a réagi devant les événements déplorables qui se sont déroulés dans leur pays au cours des 24 heures écoulées, en reprenant les termes dont s'est servi le Ministre des affaires étrangères du Canada, M. Mitchell Sharp. Voici ce qu'il a déclaré :

"Le Gouvernement canadien assiste à l'invasion de la Tchécoslovaquie avec émotion et consternation. Nous condamnons cet emploi de la force. Tous les canadiens sont animés par la sollicitude la plus profonde à l'égard du courageux peuple tchécoslovaque en ces heures d'épreuve.

"L'invasion et l'occupation de la Tchécoslovaquie constituent une violation flagrante du principe de non-intervention auquel l'Union soviétique elle-même fait profession de souscrire. Elles sont aussi une tragédie pour tous les peuples qui attachent du prix à la liberté humaine et à l'indépendance nationale; je suis certain que la signification de cette tragédie n'échappera pas au peuple de l'Europe orientale ni même de l'Union soviétique.

"... Je suis certain que nous voulons tous ne pas perdre de vue notre but ultime, qui est de rechercher un accommodement durable entre l'Est et l'Ouest; mais il ne peut être douteux pour personne que l'occupation de la Tchécoslovaquie par les Soviétiques marque un net recul sur la voie du dialogue dans la raison..."

170. C'est conformément à cette prise de position officielle du Gouvernement canadien que notre délégation s'est jointe à d'autres pour porter cette question vitale devant le Conseil et en réclamer l'examen rapide et sérieux.

171. Le représentant de l'Union soviétique s'est efforcé, dans sa déclaration, de dépeindre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie comme l'exercice du droit de légitime défense. Sans aucun doute, c'est précisément le point essentiel dont le Conseil de sécurité doit s'occuper. Pour autant que nous sachions, aucune preuve n'établit que le Gouvernement tchécoslovaque, dirigé par le président Svoboda, le premier ministre Cerník et le secrétaire du parti M. Dubcek, ait sollicité d'aucune manière le genre de défense que l'Union soviétique et ses alliés ont jugé bon d'offrir et d'imposer à un Etat frère socialiste. En fait, je soutiens que pareille allégation a été formellement contredite par le représentant permanent adjoint et par intérim de la Tchécoslovaquie devant ce conseil. Il me sera peut-être permis de rappeler à l'ambassadeur de l'Union soviétique que la fraternité accompagne traditionnellement les idées de liberté et d'égalité.

172. Devant cette situation, nous devons agir rapidement. Nous devons réclamer avec insistance, comme le représentant de la Tchécoslovaquie l'a suggéré en citant la déclaration de son gouvernement, que l'Union soviétique et ses alliés renoncent immédiatement à l'intervention armée dans les affaires tchécoslovaques dans laquelle ils se sont engagés et retirent sans délai toutes leurs forces de Tchécoslovaquie.

173. M. BERARD (France) : C'est avec une pénible surprise et c'est avec émotion que le Gouvernement français et l'opinion française ont appris les graves événements qui viennent de se produire en Tchécoslovaquie.

174. Avec surprise, car, après les conférences de Cierna et de Bratislava, une entente paraissait être intervenue entre le

Gouvernement tchécoslovaque et les gouvernements des pays socialistes voisins, et les malentendus qui avaient pu se produire semblaient dissipés. Rien ne laissait prévoir et rien évidemment ne pouvait justifier le coup de force militaire auquel viennent de procéder les Gouvernements de Moscou, Varsovie, Budapest et Sofia et les autorités de Pankow.

175. Avec émotion, parce que ce coup de force représente une intervention manifeste dans les affaires intérieures d'un Etat, une occupation de son territoire, une atteinte à son indépendance et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; il constitue une violation des règles du droit international, ainsi que de la Charte des Nations Unies. On comprendra d'autant mieux l'émotion du Gouvernement et du peuple français si l'on se rappelle que la Tchécoslovaquie est un pays ami, que de nombreux liens culturels et sentimentaux rapprochent depuis des siècles de la France.

176. Cette intervention armée nous paraît encore plus à déplorer du fait qu'elle illustre une situation que nous souhaitons et pensions dépassée. Elle montre que le Gouvernement de Moscou ne s'est pas dégagé, comme nous l'espérons, de la politique des blocs, qui a été malheureusement imposée à l'Europe par l'effet des accords de Yalta. Cette politique n'a pu et ne peut conduire qu'à la tension internationale et cette nouvelle manifestation menace d'en fournir une nouvelle preuve.

177. On sait que la France, qui n'a pas participé à ces accords de Yalta, n'adopte pas et ne peut pas approuver pareille politique, qui est incompatible avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

178. La France déplore enfin d'autant plus ces événements qu'ils sont de nature à contrarier la détente européenne, que mon pays s'est particulièrement attaché à favoriser, qu'il pratique avec détermination et vers laquelle il s'efforce d'entraîner les autres nations.

179. Il était naturel, il était inévitable que pareils événements fussent évoqués au Conseil de sécurité. L'action militaire que viennent de conduire les Gouvernements de Moscou, de Varsovie, de Sofia et de Budapest et les autorités de Pankow est évidemment contraire aux buts et aux principes de notre charte qui, au paragraphe 2 de l'Article 1er, prescrit de "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes", et qui enjoint aux Membres de l'Organisation de s'abstenir, "dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies".

180. Le Gouvernement français espère que les gouvernements susmentionnés vont immédiatement retirer leurs troupes de Tchécoslovaquie, mettre fin à leur intervention injustifiée, cesser de vouloir imposer un changement de gouvernement au peuple tchécoslovaque et laisser celui-ci disposer librement de son destin.

181. M. MELLBIN (Danemark) [traduit de l'anglais] : Je tiens tout d'abord à remercier le représentant permanent

adjoint de la Tchécoslovaquie des paroles émouvantes et sans emphase qu'il a prononcées au cours de cette séance en se fondant sur les déclarations émanant des autorités tchécoslovaques légitimes. Ce faisant, je ne nourris pas de sombres desseins, impérialistes ou autres. Je ne fais qu'exprimer la sympathie d'un petit pays européen à un autre pays européen qui s'inquiète de sa liberté et de son indépendance.

182. Quand on a reçu, au Danemark, la nouvelle choquante que la Tchécoslovaquie avait été envahie et occupée par les forces armées de l'Union soviétique, de la Pologne, de la Hongrie, de la Bulgarie et de la zone soviétique de l'Allemagne, le Gouvernement danois a publié une déclaration ainsi conçue pour l'essentiel : les événements de la nuit dernière en Tchécoslovaquie ne peuvent manquer de susciter de graves préoccupations au Danemark également. Pour tous les peuples qui aiment la liberté, ces événements ne sauraient être considérés que comme une tragédie. Nous suivions l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie avec espoir et nous comptions qu'elle aboutirait à un nouveau dégel plus ample, c'est-à-dire à l'espoir de nouveaux progrès sur la route de la détente.

183. L'opération militaire entreprise la nuit dernière contre la Tchécoslovaquie porte un coup grave à toutes les forces constructives qui sont à l'oeuvre de par le monde et qui espèrent une détente, une plus grande liberté pour tous les peuples et un rapprochement progressif entre l'Est et l'Ouest.

184. Voilà en quels termes, je dirai hautement significatifs et appropriés, mon gouvernement a exprimé son avis sur ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie. Je tiens à vous assurer que le peuple danois tout entier appuie fermement son gouvernement dans cette affaire.

185. L'intervention de l'Union soviétique et de certains de ses alliés dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie est dépourvue de toute justification. Le Gouvernement de l'Union soviétique et ceux de ses alliés dont il s'agit prétendent qu'ils sont intervenus à la demande du peuple tchécoslovaque. Aucune preuve ne vient étayer de pareilles assertions. Bien au contraire, celles-ci sont démenties par plusieurs faits irréfutables entre autres, à une date toute récente et, j'ajoute, avec une force particulière, par les déclarations citées dans l'intervention du représentant permanent adjoint de la Tchécoslovaquie à la présente séance du Conseil de sécurité. A notre avis, ce qui s'est produit est une violation flagrante des droits les plus élémentaires de la Tchécoslovaquie, de son gouvernement et de son peuple.

186. L'intervention armée en Tchécoslovaquie est contraire au droit des gens, à la morale internationale et, à n'en pas douter, au bon ordre des comportements internationaux. Elle viole la Charte des Nations Unies, les principes défendus par cette organisation et, notamment, la Déclaration adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté. Il est dit dans cette déclaration [résolution 2131 (XX)] :

"Aucun Etat n'a le droit d'intervenir, directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, dans les

affaires intérieures ou extérieures d'un autre Etat. En conséquence, non seulement l'intervention armée, mais aussi toute autre forme d'ingérence ou toute menace, dirigées contre la personnalité d'un Etat ou contre ses éléments politiques, économiques et culturels, sont condamnées."

187. C'est là, me semble-t-il, s'exprimer clairement; aucun Etat n'a le droit d'intervenir, pour quelque raison que ce soit. Il n'y a pas d'exceptions, pas une seule exception que l'on puisse invoquer pour justifier l'attaque armée perpétrée contre la Tchécoslovaquie. En vérité, cet acte n'est pas seulement injustifié, il est inexcusable. Or, il va faire subir à la Tchécoslovaquie et à son peuple des souffrances, peut-être même une tragédie.

188. Le Gouvernement danois a joué un rôle des plus actifs dans les efforts déployés pour amener une détente en Europe. Aussi sommes-nous grandement déçus. Ce qui s'est passé aujourd'hui ne peut qu'envenimer l'atmosphère et le climat politique en Europe et même au-delà de ce continent.

189. Nous espérons que les délibérations sur cette question seront menées rapidement à leur terme de la manière qu'exigent le sérieux et l'urgence de la situation. Nous estimons que le Conseil de sécurité, s'il veut se montrer à la hauteur de ses responsabilités, doit demander aux gouvernements de l'Union soviétique et à ceux de ses alliés qui participent à l'intervention en Tchécoslovaquie de mettre fin à cette intervention et de retirer sans délai toutes leurs forces du territoire tchécoslovaque.

190. M. TARDOS (Hongrie) [traduit de l'anglais] : Il n'est pas surprenant que les puissances occidentales cherchent à réaliser tout le profit possible, sur le plan politique, en soulevant cette question, bien hâtivement, devant le Conseil de sécurité, ni qu'elles insistent pour obtenir un débat. On comprend bien le représentant des Etats-Unis et certains autres; ils se réjouissent d'avoir, pour une fois, l'occasion de détourner l'attention du Conseil de bien des discussions, de bien des questions, dont sont saisies les Nations Unies, dans lesquelles c'est sur eux que les regards convergent, à cause de l'appui donné à l'agression israélienne et de l'aide apportée à l'exploitation des peuples de Rhodésie et de Namibie, sans parler de bon nombre d'autres questions.

191. Il s'agit d'une situation très grave, et je dois dire que le problème dans son ensemble est utilisé à des fins de propagande, au premier chef par les Etats-Unis. Le représentant des Etats-Unis a fait un certain nombre d'allusions aux événements de Hongrie de 1956. Il a oublié de dire que ces événements ont subi pour beaucoup l'influence des forces, des forces subversives de l'Occident et qu'à l'époque les mêmes Etats s'étaient efforcés de mettre l'affaire à profit. Le représentant des Etats-Unis a parlé du "régime" établi en Hongrie après l'intervention soviétique; mais ce "régime" dont il a parlé entretient des relations diplomatiques avec les Etats-Unis et il y a un ambassadeur américain en Hongrie. Pour ce qui est des 12 dernières années, je crois que le bilan du Gouvernement hongrois est suffisamment éloquent.

192. Il n'est donc pas très heureux, même du point de vue des Etats-Unis, de soulever maintenant cette question ici.

Cependant, puisque nous parlons de 1956, je tiens à déclarer que la contre-révolution hongroise de 1956 nous a donné une leçon et que certains aspects de l'évolution de la situation en Tchécoslovaquie nous ont préoccupés.

193. La déclaration de Bratislava émanant des partis communistes de six nations affirme que la défense des réalisations socialistes est d'intérêt commun pour les pays socialistes et qu'elle constitue, pour nous tous, une obligation internationale. Certes, la décision d'utiliser nos forces n'a pas été facile à prendre. Nos dirigeants politiques n'ont pas le coup de feu aussi facile que ceux de certains autres pays. L'avenir prouvera que l'action maintenant entreprise servira non seulement le peuple tchécoslovaque et la communauté des pays socialistes, mais la paix mondiale.

194. Le ton de la déclaration du représentant permanent adjoint de la Tchécoslovaquie et le ton de la déclaration du représentant des Etats-Unis sont en complète opposition. Il nous semble que le Gouvernement des Etats-Unis cherche actuellement à réaliser un profit politique et risque même, par cette initiative trop hâtive, d'aggraver encore la crise, ce qui ne servirait en rien la cause de la paix et de la sécurité internationales.

195. Mon pays a fait l'objet de plusieurs autres allégations dont je me réserve de reparler de manière détaillée.

196. Le *PRESIDENT (traduit de l'anglais)* : Comme il n'y a plus d'orateurs inscrits, et bien que j'aie l'intention d'intervenir devant le Conseil plus tard au cours des débats, j'espère que l'on me permettra, en qualité de représentant du BRESIL, de soumettre à l'attention et à l'examen du Conseil un appel lancé aujourd'hui par le Président de la République du Brésil. Il est libellé comme suit :

“L'invasion de la Tchécoslovaquie et l'occupation de son territoire par les forces de pays socialistes sous la direction de l'Union soviétique constituent une grave atteinte à la liberté et à la souveraineté du peuple tchécoslovaque et violent directement les normes fondamentales de la conduite entre Etats, telles qu'elles sont énoncées dans la Charte des Nations Unies.

“Les efforts tendant à consolider la paix et la sécurité internationales qui semblaient récemment si prometteurs sont ainsi compromis par la méconnaissance des droits fondamentaux d'un peuple.

“Le Gouvernement brésilien déplore et condamne cette tentative perpétrée contre la Tchécoslovaquie et, inspiré par les sentiments sublimes de paix et d'harmonie entre les nations, qui sont si chers à notre peuple, il lance un appel sincère en vue de la cessation des activités d'intervention dans ce pays.”

197. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[traduit du russe]* : La délégation soviétique a déjà eu l'occasion de dire combien la proposition de convoquer le Conseil de sécurité sonne faux et manque de fondement, alors qu'il s'agit d'examiner la question de la situation en Tchécoslovaquie, qui constitue à tous égards une affaire intérieure de la République socialiste tchécoslovaque et une affaire d'intérêt commun pour ses alliés de la communauté socialiste et du Pacte de Varsovie.

198. Néanmoins, puisque cette question a déjà fait l'objet d'un débat du Conseil, nous avons l'intention d'exposer d'une manière nette et précise les faits relatifs aux événements qui se déroulent en Tchécoslovaquie et autour de ce pays, ainsi que la position du Gouvernement soviétique devant ces événements. Il va de soi que nous appellerons les choses par leur nom, surtout après le torrent de calomnies et d'insinuations lancé dans son intervention d'aujourd'hui par le nouveau représentant américain au Conseil de sécurité.

199. Son intervention exhalait le souffle puant de la guerre froide et la délégation soviétique ne manquera pas d'y répondre.

200. On sait bien qu'après la fin de la seconde guerre mondiale et une fois battus les agresseurs hitlériens, qui avaient occupé une très grande partie de l'Europe, le peuple tchécoslovaque a décidé de se libérer une fois pour toutes de l'exploitation capitaliste et de tout lien avec les monopoles étrangers, pour créer son propre Etat populaire et indépendant et consacrer ses forces à l'édification du socialisme.

201. En réalisant les buts positifs de la constitution socialiste en étroite coopération fraternelle avec les autres Etats socialistes, le peuple tchécoslovaque est parvenu, sur cette voie, à des succès remarquables, que le monde entier a largement reconnus. Quelles que soient les accusations calomnieuses du représentant des Etats-Unis, qui a déclaré que, pendant 20 ans, la Tchécoslovaquie a été l'esclave de Moscou, il ne parviendra pas à détourner l'attention des grandes réussites réalisées par le peuple tchécoslovaque pendant la durée de l'existence de l'ordre socialiste, pendant ces 20 années héroïques. Un nouvel ordre étatique a été créé en Tchécoslovaquie; le peuple tchécoslovaque a eu toutes les possibilités de renforcer politiquement et économiquement son pays et de développer ses initiatives créatrices. La Tchécoslovaquie est entrée, à titre de membre pourvu de droits égaux, dans la communauté socialiste et pacifique des Etats.

202. Naturellement, cet essor du peuple tchécoslovaque et de son pays, sa détermination de se libérer à jamais des chaînes du capitalisme, ont suscité et provoquent encore la colère frénétique des forces capitalistes et les ont poussées à s'efforcer, de concert avec les vestiges de la réaction intérieure, de détourner le peuple tchécoslovaque du chemin qu'il a choisi et pour arracher la Tchécoslovaquie au système socialiste mondial, en la ramenant au sein de ce qu'on appelle le monde occidental.

203. Qui ne les connaît, les “bienfaits” dispensés au peuple, surtout à un peuple qui se trouve sur la voie de l'ordre socialiste, sur la voie d'une vie créatrice libre, sans exploitation, sans hégémonie des monopoles, sans la présence “des riches et des super-riches”, comme on les trouve aux Etats-Unis, sans dégradation de l'homme par l'homme, sans discrimination raciale, les bienfaits qu'apporte le fameux mode de vie impérialiste.

204. M. Ball n'aime pas le mot “impérialisme”, mais ce mot est employé dans le monde entier, il existe dans toutes les langues de la Terre et, d'après les calculs des linguistes, je

crois qu'il en existe plus de 2 800, et partout le peuple maudit l'impérialisme américain. Que cela plaise ou non au représentant américain, tels sont les faits de la réalité contemporaine. Le fameux style de vie américain apporte avec lui l'inégalité sociale et raciale, le détournement sans merci des profits et des super-profits dans l'intérêt de pieuvres gigantesques, les monopoles, ceux qu'un livre paru récemment en Amérique appelle "*The rich, the richest, the super-richest*". C'est pourquoi ni les calomnies, ni les insinuations lancées contre le nouvel ordre social élevé, noble et progressiste du communisme, par les représentants de l'impérialisme et du capital des monopoles ne sauraient amoindrir la haute signification historique du communisme et du socialisme.

205. La malveillance furieuse de l'impérialisme et de ses représentants à l'égard du communisme est bien compréhensible; cependant, l'histoire de l'humanité ne se déroule pas selon leur volonté, mais selon ses propres lois objectives et elle rejette tout ce qui est périmé, y compris l'impérialisme. Toutes ces tentatives mal intentionnées se sont manifestées avec une virulence particulière dans le cas de la Tchécoslovaquie ces derniers temps; par suite, à l'intérieur de la République socialiste tchécoslovaque et aux alentours, une situation de tension vraiment très dangereuse s'est établie; l'on a vu se donner ouvertement libre cours des manoeuvres destinées à liquider le système socialiste qui existe en Tchécoslovaquie et à mettre fin à l'ordre étatique établi par le peuple et garanti par la constitution.

206. L'Union soviétique possède des renseignements irrefutables qui montrent que le réseau des événements de Tchécoslovaquie s'étend au-delà des frontières de ce pays. En réalité, il existe une dangereuse conspiration des forces de la réaction intérieure et extérieure pour rétablir l'ordre anéanti par la révolution populaire. Comme je l'ai déjà fait observer, nous voyons suivre ici la même ligne de conduite qu'au Viet-Nam, où l'impérialisme américain — je dis bien l'impérialisme — tente d'écraser par la force la lutte de libération nationale du peuple vietnamien. On assiste au même phénomène au Moyen-Orient, où l'impérialisme américain dicte la même ligne de conduite et s'est efforcé, par l'intermédiaire d'Israël et grâce à l'agression de l'an passé, de liquider les régimes progressistes des Etats arabes avancés.

207. Les peuples et les gouvernements des Etats socialistes ont observé avec attention la situation créée dans la République socialiste tchécoslovaque par la conspiration qui unit la réaction de l'intérieur à celle de l'extérieur. Les événements qui se déroulent dans ce pays et aux alentours ont souvent fait l'objet d'échanges de vues entre les dirigeants des pays frères socialistes, y compris ceux de la Tchécoslovaquie. Déjà, au cours de ces réunions, les dirigeants du parti communiste et du Gouvernement tchécoslovaques, comme le montre le texte, signé par eux, de la Déclaration de Bratislava des partis communistes ouvriers des pays socialistes, qui plaît tant au représentant des Etats-Unis qu'il l'a cité à trois reprises, se sont montrés inquiets devant la menace grave des activités réactionnaires dirigées contre le peuple tchécoslovaque et son Etat socialiste.

208. D'accord avec les autres partis communistes et les gouvernements des pays du Pacte de Varsovie, les dirigeants

tchécoslovaques ont signalé, comme l'indique cette déclaration, que l'activité accrue des forces du revanchisme, du militarisme et du néo-nazisme en Allemagne occidentale porte une atteinte directe à la sécurité des Etats socialistes et crée une menace pour la paix générale. Les signataires ont exprimé leur détermination commune de repousser toutes les tentatives qui seraient faites pour remettre en cause les résultats de la seconde guerre mondiale et violer les frontières établies en Europe. En présence de la continuation des activités agressives des forces impérialistes des Etats-Unis, de l'Allemagne occidentale et d'autres pays qui s'efforcent obstinément d'affaiblir la communauté socialiste, le parti communiste et le Gouvernement de la République tchécoslovaque, d'accord avec les autres participants de la Conférence de Bratislava, ont estimé nécessaire de souligner une fois encore l'importance particulière du Pacte de Varsovie, qui a été et demeure un facteur puissant de la paix et de la sécurité des peuples européens.

209. Les dirigeants tchécoslovaques considèrent ce pacte comme un obstacle insurmontable pour quiconque tenterait de réviser le bilan de la seconde guerre mondiale et comme un instrument sûr pour défendre les conquêtes du socialisme, ainsi que la souveraineté et l'indépendance des Etats frères. Naturellement, les événements récents de Tchécoslovaquie constituent non seulement un danger pour l'ordre socialiste existant dans ce pays, mais aussi une menace directe de rupture de l'équilibre actuel des forces en Europe au profit de l'impérialisme qui non seulement ruinerait inévitablement la paix européenne, mais compromettrait toute la sécurité internationale. Devant la menace qui pesait directement sur l'autorité légale dans le pays, un groupe de membres du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, du Gouvernement et de l'Assemblée nationale s'est adressé aux Etats alliés, y compris l'Union soviétique, pour leur demander instamment de fournir une assistance immédiate et directe au peuple tchécoslovaque, notamment à l'aide des forces armées.

210. Nous venons de recevoir l'appel de ce groupe. Le voici :

"Citoyens de la Tchécoslovaquie, ouvriers, paysans, représentants des travailleurs, intellectuels, hommes, femmes et jeunes gens,

"A tous, sans distinction d'affiliation politique, de nationalité, de confession ou de situation sociale, à tous ceux qui chérissent notre patrie socialiste et pour qui c'est réellement une patrie, à eux tous, nous nous adressons en ce moment où le sort du pays se décide, en cette minute qui va rester à jamais l'un des moments cruciaux de notre histoire et du progrès de notre essor socialiste et démocratique, en cette minute où le débat porte, pour nous, sur les valeurs conquises de haute lutte au cours de 20 années d'efforts, de sacrifices et de travail, en cette minute où tout est en jeu.

"Nous nous tournons vers vous, alors que l'oeuvre de notre régime socialiste est menacée par des forces qui font un mauvais usage des mesures de progrès amorcées par le parti lui-même en janvier, lors de la séance plénière du Comité central du parti communiste tchécoslovaque et mises en oeuvre sincèrement par le parti depuis lors, en

vue de réaliser une véritable démocratie et un véritable humanisme, idéaux chers à tous les citoyens honnêtes de notre patrie.

“Sur l’initiative du parti, nous sommes entrés en janvier dernier sur la voie de la recherche et de la découverte d’un nouveau visage du socialisme, qui corresponde au genre de vie et de pensée de notre peuple et dans lequel s’insèrent toutes les perspectives de la société et de l’individu. Le parti a ouvertement critiqué les erreurs du passé. Il s’est résolument dissocié de la période du pouvoir personnel qui déformait réellement le caractère humain et démocratique du socialisme. Avec la participation active et l’appui de tous les patriotes animés d’intentions honorables, il a résolument abordé une période nouvelle, avec l’intention honnête de corriger les erreurs du passé et de créer les conditions d’une vie saine, riche et heureuse dans notre patrie.

“Les droits civiques fondamentaux, toujours associés par un lien vivant à l’idée que se fait notre peuple de la démocratie et de l’humanisme, ont été restaurés dans les pensées et dans l’esprit progressiste d’un programme d’action, ce programme à long terme de notre essor socialiste, qui a rallié l’appui massif et sans précédent de notre peuple.

“Par-dessus tout, cet appui unanime a confirmé la justice, la force et l’attrait de notre nouvelle voie. Ce fait a prouvé, en particulier, que malgré toutes les insuffisances de la période d’avant janvier, les idées socialistes se sont profondément enracinées dans notre peuple, qu’il considère le socialisme comme le milieu naturel de son existence; que ses aspirations profondes au droit et à la justice ont trouvé leur véritable expression précisément dans les idées progressistes définies par la séance plénière de janvier du Comité central. Grâce à ces idées, la société a été tirée de son état d’indifférence malsaine et les portes se sont ouvertes toutes grandes à un courant puissant d’initiative saine et neuve. Notre peuple a franchi brillamment cette épreuve historique et a donné une nouvelle preuve de sa grande maturité.

“Malheureusement, cette période de recherche et de transformation de notre société a été exploitée pour pénétrer sur la scène politique, par des forces qui attendaient depuis de nombreuses années le moment favorable pour discréditer le parti et contester son droit moral et politique de diriger la société. Certaines forces déterminées au sein du parti et dans ses organes sont allées à la rencontre de ces forces de droite et se sont ainsi mises en contradiction avec les principes et les buts du parti, de même qu’avec les idées de l’internationalisme prolétarien. Ensemble, ces forces se sont déployées en vue d’enfreindre systématiquement le caractère constitutionnel de notre réforme politique, en se concentrant sur la lutte contre l’oeuvre positive de réalisation des buts de janvier, que le parti et les organes de l’Etat étaient en train d’accomplir.

“Elles ont mené une campagne de calomnie pour compromettre divers fonctionnaires, notamment des membres de la nouvelle direction du parti communiste tchécoslovaque, qui avaient eu le courage d’attirer publi-

quement l’attention sur le péril menaçant et de voir la situation réelle dans toute sa complexité. Elles ont perturbé l’ordre public, elles ont suscité de viles passions nationalistes; elles n’ont même pas eu de scrupules à calomnier notre patrie socialiste tchécoslovaque, ni à calomnier le travail honorable de notre peuple, de notre parti, de l’armée, des services de sécurité; elles ont réclamé la modification de notre politique étrangère. Cette campagne calomnieuse est même allée jusqu’à se livrer à des attaques contre l’Union soviétique, en particulier à propos des manoeuvres des forces armées du Pacte de Varsovie, et à des attaques contre l’entente amicale avec les pays socialistes. Ainsi, ces forces ont créé une atmosphère tout à fait inacceptable pour les pays socialistes.

“Le Parti communiste tchécoslovaque, le Gouvernement de la République et le Front national ont témoigné d’une patience et d’une compréhension extraordinaires. Cependant, plus d’une fois, notamment lors de la réunion plénière de mai, on a souligné que la tâche primordiale était de déjouer les plans des forces antisocialistes de droite et d’empêcher que quelque faux pas ne compromette la réalisation du programme d’action; il fallait faire en sorte que la ligne d’action du parti soit définie à l’avenir non par les extrémistes, mais par le noyau progressiste et sain du parti; il fallait enfin apporter publiquement un soutien sans réserve à l’organisation du parti et de l’Etat, à l’armée, à la sécurité, au ministère public, aux tribunaux, à la milice populaire; en un mot, il fallait consolider la situation.

“Cependant, les forces extrémistes de droite n’ont vu de la part du parti dans cette magnanimité, cette patience et ce mode vraiment démocratique de règlement d’un problème politique grave, que le côté faible et non le côté fort, et elles ont intensifié leur action. A Prague, comme on le sait, dans les réunions spontanées où se sont rassemblées des milliers de personnes, on est allé jusqu’à proférer des grossièretés, quand divers éléments ont attaqué le parti et insulté ses représentants, qu’ils ont contraints plus d’une fois à participer à ces assemblées. Dans le centre même de la ville s’est engagée une campagne publique pour recueillir des signatures en faveur de la liquidation de la milice populaire. Des communistes, qui prenaient la parole pour exprimer leur point de vue dans les discussions à ces rencontres spontanées dans la rue, se sont vu imposer le silence et, plus d’une fois, on s’est livré contre eux à des voies de fait. Beaucoup de ceux qui ont signé la lettre de l’usine Auto-Praha ont subi une persécution indigne qui est allée parfois jusqu’au licenciement. La presse continue, bien qu’indirectement, à vilipender divers fonctionnaires importants par d’autres moyens plus raffinés et cette activité destructrice a été poussée à son comble ces derniers jours, quand un groupe d’extrémistes de droite a donné l’assaut, sans se dissimuler, au siège du Secrétariat du Comité central du parti communiste tchécoslovaque à Prague. Ainsi, les forces extrémistes n’ont pas entendu les appels du parti mais ont intensifié encore leur activité de subversion, en s’efforçant de déclencher à tout prix un conflit dans notre pays. La situation qui s’est ainsi créée contredit publiquement et systématiquement les obligations prévues par la Déclaration de Bratislava des six

partis frères communistes et ouvriers, qui porte notamment la signature des représentants de notre propre parti.

“Citoyens, citoyennes ! L’enjeu porte aujourd’hui sur tout ce que notre peuple laborieux a réalisé au cours des 20 dernières années, sur toutes les conquêtes du socialisme. La menace pèse non seulement sur notre acheminement vers la démocratie socialiste, entrepris en janvier, mais sur la base même du socialisme, notre république.

“Conscients de notre responsabilité suprême à l’égard du peuple, inspirés par le sentiment du véritable patriotisme et par celui de la solidarité socialiste internationale, prêts enfin à honorer nos obligations internationales, nous avons pris l’initiative d’unir toutes les forces patriotiques au nom de notre avenir socialiste et de notre patrie. Le danger d’une lutte fratricide ourdie par la réaction et qui serait une tragique répétition de Lipan (allusion à la bataille de Lipan en 1434) nous a contraints à prendre la décision historique d’appeler à l’aide l’Union soviétique et les autres pays frères socialistes. Nos alliés nous ont fourni cette aide exactement comme en 1945 où notre existence même était en jeu.

“Nous invitons tous les citoyens à apporter tout le soutien possible aux unités militaires de nos alliés. Une fois anéanti le danger d’un coup d’Etat réactionnaire, les troupes alliées quitteront le sol de la Tchécoslovaquie. Tous les étrangers qui se trouvent actuellement en territoire tchécoslovaque peuvent continuer à bénéficier de notre hospitalité; s’ils observent une attitude conforme à nos lois, leur sécurité et leur inviolabilité seront pleinement garanties.

“Guidés par un sentiment profond de notre responsabilité envers notre peuple, notre classe ouvrière, les populations de notre pays, la classe ouvrière internationale et le mouvement communiste mondial, nous vous demandons en cette heure grave, citoyens de la République, de vous unir autour du noyau réaliste du parti, qui prend à cœur la cause du socialisme, du progrès, de la nouvelle voie suivie depuis janvier, qui prend à cœur la cause de l’amitié avec l’Union soviétique et avec les autres pays frères.

“Confiants dans votre bon sens, votre maturité et votre conscience politique, nous vous demandons à vous tous, les citoyens honnêtes de notre patrie, les ouvriers, les paysans, les représentants des intellectuels, les hommes, les femmes, les jeunes, les forces saines du Front national, les militaires, les membres des services de sécurité, les communistes et les non-communistes, tous les gens honorables, d’agir de manière concrète pour empêcher toute nouvelle offensive des forces réactionnaires en dehors du parti, ou au-dedans. Ne tolérez pas les éclats spontanés, les actes de destruction, l’anarchie; maintenez le calme et l’ordre.

“Nous refusons les procédés de la politique d’avant janvier. Nous ne permettrons aucune velléité de retour aux méthodes discréditées d’avant janvier, qu’une écrasante majorité de notre peuple a rejetées de façon décisive, qui ont fait peser une menace sur le rôle dirigeant du parti et les conquêtes socialistes de nos

travailleurs et qui ont contribué à instaurer une situation d’où risquaient de sortir un conflit et l’emploi de la force. Nous voulons au contraire défendre et réaliser jusqu’au bout les idées progressistes de janvier, car elles nous conduisent à l’établissement d’une société socialiste vraiment moderne, régénérée, humaine, telle que l’envisa-geaient les fondateurs du marxisme-léninisme et ceux qui, après la victoire d’octobre, ont commencé à leur donner vie.

“Nous sommes, nous resterons fidèles jusqu’au bout à nos traditions progressistes nationales, qui sont liées au cinquantième anniversaire de la fondation de la République, à l’héritage de la lutte contre le fascisme, aux valeurs nationales et démocratiques, au soulèvement de Prague de mai 1945 et à l’appel révolutionnaire de février 1948: “En avant, pas un pas en arrière !” Nous préserverons comme la prunelle de nos yeux nos liens fraternels d’alliance et d’amitié avec l’Union soviétique, son peuple, les peuples de tous les pays de la pacifique communauté socialiste, ainsi qu’avec toutes les forces de la paix, de la démocratie, du progrès et du socialisme; nous préserverons ces valeurs qui garantissent pour nous l’autonomie, l’indépendance, la souveraineté nationale et étatique, sans lesquelles nous nous trouverions de nouveau face à face avec un nouveau Munich et avec ceux qui ont provoqué celui de 1938.

“La Tchécoslovaquie ne peut se développer que comme pays socialiste et comme élément constitutif indissociable de la communauté socialiste, dont la force et la solidité sont les assises des perspectives d’avenir du mouvement révolutionnaire international; tout affaiblissement, toute perturbation dans le camp socialiste porterait à la cause du progrès révolutionnaire et du socialisme dans le monde une atteinte difficilement imaginable.

“Nous faisons appel à vous, dignes citoyens, dans la conviction que notre action commune saura barrer la route au danger qui nous menace et que nos efforts communs nous permettront de surmonter la difficile situation actuelle et de garantir, tant à notre patrie qu’aux générations de demain, le bonheur dans le présent et dans l’avenir.

“Nous vous demandons à tous, des vertes montagnes de Sumava au Cierna Nad Tissov, du Karkonosze aux rives du Danube, de comprendre la grandeur et la gravité de ces journées où l’enjeu porte, pour nous, sur tout ce que nous associons aux idées de “démocratie” et de “socialisme”; nous vous demandons de prendre conscience de votre responsabilité et de maintenir à la fois l’unité et la confiance, dont nous aurons besoin pour aborder les jours qui viennent.

“Nos principes directeurs sont et continueront d’être la clairvoyance, l’ordre, le progrès, la vérité et l’avenir du socialisme, la souveraineté de l’Etat et la cohésion dans la solidarité.

“Vie et prospérité à la Tchécoslovaquie socialiste et démocratique !

“(Signé) Un groupe de membres du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, du Gouver-

nement et de l'Assemblée nationale, qui ont appelé à l'aide les gouvernements et les partis communistes des pays frères."

211. Tel est l'appel qui justifie l'assistance prêtée à la Tchécoslovaquie. Nous sommes persuadés que nul, à l'exception — cela va de soi — des impérialistes, ne saurait douter du droit d'un gouvernement et des forces saines d'un Etat socialiste souverain d'appeler à l'aide ses alliés; or, la Tchécoslovaquie est liée aux siens par le Pacte de Varsovie et d'autres obligations conventionnelles en vigueur. Comme suite à cet appel venu du côté tchécoslovaque, le Gouvernement soviétique et les gouvernements des pays alliés, la Bulgarie, la République démocratique allemande, la Hongrie, la Pologne, se fondant sur les principes d'une amitié et d'une coopération indestructibles, et conformément à leurs obligations conventionnelles déjà mentionnées, se sont résolus à satisfaire le peuple frère tchécoslovaque et à lui apporter l'aide indispensable.

212. Le décision de la Tchécoslovaquie et l'action du Gouvernement soviétique et des gouvernements des autres pays socialistes, alliés de la Tchécoslovaquie, satisfont pleinement aux conditions du droit de légitime défense individuelle et collective des Etats, prévu par les traités d'alliance conclus entre les pays frères socialistes et conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Cette action traduit, avec la ferme résolution des pays frères de s'opposer à toute menace du dehors, leur solidarité indestructible et leur entraide dans la camaraderie.

213. Nous déclarons ici sans équivoque que nous ne laisserons jamais personne arracher un seul maillon des liens de la communauté des Etats socialistes qui a toujours été, et qui est et qui restera, un bastion inébranlable contre toutes les attaques de tout genre des impérialistes, leurs conspirations et leurs provocations, et un solide rempart du droit qu'ont tous les peuples de se battre pour leur liberté et leur indépendance nationale et sociale.

214. Comme on le sait, le Gouvernement soviétique a officiellement annoncé que les troupes soviétiques seraient immédiatement retirées de Tchécoslovaquie dès que disparaîtra la menace qui pèse sur les conquêtes du socialisme et la sécurité des pays de la communauté socialiste et que, de l'avis des autorités légitimes, le maintien sur place de ces unités militaires ne sera plus nécessaire.

215. Je le souligne donc une fois encore, les dispositions adoptées ne sont dirigées contre aucun Etat; elles ne menacent à aucun titre l'indépendance et la souveraineté de la Tchécoslovaquie, ni d'aucun autre pays. Elles ne lèsent d'aucune manière les intérêts d'un Etat quel qu'il soit; elles ne servent que les intérêts de la paix et s'inspirent du souci de la consolider.

216. Nous sommes fermement, absolument convaincus que, si l'on n'avait pas riposté durement et en temps utile à ceux qui s'efforcent de détruire les conquêtes socialistes du peuple tchécoslovaque, cela n'aurait fait qu'inciter les forces d'agression à se lancer dans de nouvelles entreprises contre les peuples qui ont accédé à l'indépendance et à la liberté, ou qui luttent pour y parvenir. L'opération engagée par les Etats socialistes alliés de la Tchécoslovaquie l'a été à

la suite d'une requête émanant du côté tchécoslovaque; elle est conforme aux intérêts des pays qui se développent à partir de l'écrasement du régime colonial impérialiste; elle s'insère dans l'oeuvre du renforcement de l'indépendance et de la souveraineté de tous les pays non alignés, qu'elle garde des attaques et des intrigues de l'impérialisme. En aidant le peuple tchécoslovaque, les Etats alliés socialistes accomplissent un devoir international dont ils sont tenus non seulement envers le peuple frère tchécoslovaque, mais de même envers toutes les forces qui défendent la paix, la démocratie et la libération nationale des peuples.

217. Compte tenu de toutes ces circonstances, on se pose malgré soi la question : de quoi se sont inspirés ceux qui ont pris l'initiative de soumettre cette question au Conseil, que la Charte des Nations Unies charge seulement d'examiner les situations constitutives "d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression" ? Evidemment, leurs intentions ne s'expliquent que par le souci de détourner de certains Etats impérialistes toute la responsabilité qui leur incombe pour avoir fomenté la contre-révolution interne en Tchécoslovaquie, pour avoir tenté de contribuer à renverser par la force le système et l'ordre étatique socialistes établis dans ce pays, et pour s'être visiblement efforcés de rétablir l'ordre ancien par tous les moyens, en privant le peuple tchécoslovaque des libertés réelles qu'il a conquises au cours de sa révolution socialiste.

218. A cet égard, on ne peut s'empêcher de faire observer que, jusqu'à présent, les personnalités officielles et les gouvernements de ces pays ont feint de se tenir à l'écart de cette question. Cependant, on a nettement l'impression qu'il se produit un partage des rôles très rigoureux entre les organes officiels de l'Etat et les organes des moyens d'information des masses et de propagande. Les premiers se sont efforcés avec insistance de se mettre hors d'atteinte de toutes les allusions relatives à leur participation aux menées activistes chez les éléments antisocialistes en Tchécoslovaquie et ils se sont abstenus de tout commentaire sur les événements. Les seconds, c'est-à-dire les organes de propagande, se sont chargés du soin de déchaîner une vaste campagne anticommuniste et antisoviétique, comme toutes les personnes ici présentes ont pu le voir de leurs propres yeux dans la presse américaine ou à la télévision et l'entendre à la radio. On a mis en oeuvre tout l'arsenal de la déformation, de la calomnie, de la falsification dans l'exposé et la discussion des événements de Tchécoslovaquie, et cela dans un sens parfaitement déterminé, c'est-à-dire en vue de provoquer une nouvelle attaque contre l'ordre socialiste dans ce pays.

219. Aujourd'hui, nous avons entendu des falsifications de ce genre dans les propos tenus ici par le représentant des Etats-Unis; son intervention ne peut être considérée que comme un appel provocateur aux éléments antisocialistes de Tchécoslovaquie.

220. On connaît bien l'hostilité dont font preuve, à l'égard de la Tchécoslovaquie socialiste, ces puissances capitalistes qui appartiennent toutes au bloc agressif de l'OTAN, sauf le Paraguay et la France, qui est sortie de l'organisation militaire de ce groupe. C'est précisément sous leur pression, surtout sous la pression des Etats-Unis, que la prétendue question tchécoslovaque est inscrite, depuis 1948, sur la

liste des problèmes soumis à l'examen du Conseil de sécurité.

221. Les Etats-Unis et leurs organes responsables déploient tous leurs efforts pour utiliser les événements de Tchécoslovaquie dans leur propre intérêt; ils essaient d'amener au pouvoir, dans ce pays, les forces antisocialistes. Ils peuvent s'efforcer tant qu'ils veulent de dissimuler leurs vrais objectifs dans leurs déclarations officielles, ces objectifs émergent à la vue de tous et seuls les aveugles manquent de les discerner.

222. La qualification de provocation ouverte est la seule qui convienne à la déclaration faite le 28 avril de cette année par le Secrétaire d'Etat adjoint, M. Eugene Rostow, selon laquelle les Etats-Unis suivent les événements de Tchécoslovaquie "avec sympathie et espoir". Cela se passait il y a plus de trois mois.

223. De plus, le 15 mai, savourant évidemment à l'avance une prompte victoire de la réaction, le sénateur Walter Mondale, du Minnesota, déclarait devant le Sénat : "Au cours des dernières semaines, il est apparu clairement que la Tchécoslovaquie s'est engagée sur une voie excellente; ce pays a besoin de nouveaux contacts avec l'Occident. L'heure est venue pour les Etats-Unis d'examiner comment ils entendent réagir devant ces changements survenus en Europe orientale."

224. Le membre du Congrès, Dante Fascell, de Floride, a déclaré le 9 mai devant la Chambre des représentants : "Le Gouvernement des Etats-Unis fera certainement tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser cette tendance à la libéralisation en Tchécoslovaquie, et partout en Europe orientale. Le temps est sans doute proche où nous assisterons à la réalisation des projets du Président, qui sont de jeter des ponts en direction de l'Est."

225. Quels ponts ? Des ponts impérialistes. Pour encourager la réaction intérieure en Tchécoslovaquie, on s'est ouvertement servi de promesses économiques. Les plans des cercles dirigeants des Etats-Unis trouvent leur expression la plus claire dans les déclarations de la presse américaine. Un éditorial de l'organe du capital des grands monopoles, le *Wall Street Journal*, indiquait récemment :

"Du point de vue de la lutte que les Etats-Unis mènent dans le monde entier contre le communisme international, l'évolution des événements en Tchécoslovaquie présente une grande importance pour les intérêts américains. L'Europe se trouve logiquement située au centre des intérêts des Etats-Unis à l'étranger et si l'on réalisait des progrès véritables dans le sens de l'autodétermination en Europe orientale, ce serait un gain pour Washington et un coup porté à Moscou. Cela pourrait changer tout l'équilibre des forces en Europe."

226. Voilà le rêve de Wall Street, du capital des monopoles et de l'impérialisme, et le représentant des Etats-Unis nous en a donné la confirmation dans son intervention d'aujourd'hui.

227. On sait bien aussi quel rôle important incombe à la Tchécoslovaquie dans la prétendue "nouvelle politique

orientale" de la République fédérale d'Allemagne, qui tend à ébranler la cohésion des pays de la communauté socialiste et poursuit le but d'assouvir par d'autres moyens les aspirations revanchardes que les militaristes ouest-allemands ne peuvent pas satisfaire par la force des armes.

228. Les dirigeants politiques de l'Allemagne occidentale accordent de plus en plus ouvertement une place dans leurs espoirs et leurs calculs aux chances de réussite d'un bouleversement contre-révolutionnaire en Tchécoslovaquie. La presse mondiale a déjà relevé des faits qui indiquent l'existence d'une intervention directe de la République fédérale d'Allemagne dans les affaires intérieures du peuple tchécoslovaque. Les milieux dirigeants ouest-allemands font tout pour stimuler l'activité de la réaction intérieure en Tchécoslovaquie en lui promettant des prêts, des crédits, et ainsi de suite.

229. Les dirigeants de la République fédérale d'Allemagne, qui ont toujours obstinément refusé, depuis le début, de reconnaître l'invalidité de l'accord de Munich, se mettent maintenant à suggérer sans équivoque qu'au cas où le système social viendrait à changer en Tchécoslovaquie, ils seraient prêts à envisager une telle reconnaissance. Le 18 juin dernier, dans une conférence de presse donnée à Bonn, M. Brandt, le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, a souligné qu'il ne serait "pas seulement souhaitable, mais possible, de rayer une fois pour toutes cette question (celle de l'accord de Munich) de l'ordre du jour, comme ne donnant lieu à aucun litige entre la République fédérale d'Allemagne et la Tchécoslovaquie".

230. Appâts et promesses, provocation et "assistance". Le journal ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine* du 19 juillet déclarait : "Tout ce qui, de notre côté, a suscité un sentiment de participation s'accompagne de suites fatales. Là où il convient d'accorder une assistance effective, on doit le faire aussi discrètement que possible et toujours par l'intermédiaire d'amis d'Europe occidentale." C'est là reconnaître ouvertement l'aide apportée à la réaction en Tchécoslovaquie.

231. Qu'est-ce qui peut susciter cet intérêt accru, que les milieux impérialistes portent aux affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, sinon l'espoir d'une réorientation politique de ce pays et d'une brèche ouverte au centre de l'Europe, dans les frontières du système socialiste ? Cependant, les gens qui feignent aujourd'hui, notamment ici autour de cette table, de se soucier de la non-ingérence dans les affaires de l'Etat tchécoslovaque se rendent bien compte que la modification de l'équilibre des forces en Europe constituerait à l'heure actuelle une menace extrêmement grave pour la sécurité des peuples. Cette modification risquerait d'aiguiser l'appétit des éléments militaires revanchards d'Allemagne occidentale et d'alimenter la renaissance des plans hitlériens de poussée vers l'Est, de *Drang nach Osten*. Alors, le monde pourrait sombrer dans l'abîme d'épreuves pires que celles où l'a plongé le militarisme allemand à l'époque des deux dernières guerres mondiales.

232. L'Union soviétique et les autres pays socialistes, du point de vue des intérêts de leur propre sécurité et du maintien de la paix mondiale, ne pouvaient, dans ces conditions, que manifester le souci de protéger les fron-

tières occidentales de la Tchécoslovaquie, c'est-à-dire les frontières occidentales de toute la communauté des pays socialistes, de tous les Etats membres du Pacte de Varsovie.

233. Les peuples d'Europe orientale ont souffert de trop de sang versé, ils ont subi des pertes trop lourdes (l'URSS à elle seule a perdu 20 millions de personnes) au cours de la seconde guerre mondiale contre le fascisme allemand, pour que l'on puisse rester passif devant les efforts des impérialistes et des revanchards qui voudraient modifier les frontières établies en Europe après cette guerre. Sur le continent européen où sont amassés des moyens énormes de destruction massive, la paix et la sécurité des peuples se maintiennent surtout grâce à la cohésion, à la force, à l'unité et à la politique pacifique des Etats socialistes. Cette force, cette unité, le sort de la paix, ce sont tous les pays socialistes qui en sont responsables, c'est-à-dire toute la communauté constituée par ces pays, y compris naturellement et la Tchécoslovaquie, et l'Union soviétique.

234. Les forces progressistes de Tchécoslovaquie, comme cela ressort de l'appel que j'ai lu, sont fermement décidées à suivre la route indiquée par le parti lors de la session plénière de janvier du Comité central du parti communiste tchécoslovaque et confirmée par la Conférence de Bratislava. Cet appel constitue un document politique important; il a l'appui de tous ceux qui prennent à coeur la cause de la liberté, de l'indépendance et de la souveraineté de la Tchécoslovaquie socialiste.

235. Nous nous déclarons convaincus que le peuple tchécoslovaque, avec l'appui des peuples des pays frères socialistes, va réussir à repousser l'attaque de la réaction intérieure et extérieure, à défendre l'ordre socialiste qui est le sien et à renforcer encore davantage son Etat indépendant.

236. Je ne puis laisser sans réponse les déclarations de certains des orateurs qui m'ont précédé. Tout d'abord, Monsieur le Président, nous avons écouté avec une grande attention l'intervention du représentant par intérim de la Tchécoslovaquie, que le Conseil a invité, sur sa demande, à prendre place à cette table.

237. La délégation soviétique ne se propose pas d'analyser phrase par phrase son intervention ni de s'engager dans une polémique au sujet du texte des déclarations de divers groupes de dirigeants tchécoslovaques qu'il a pu entendre à la radio. Cela d'autant plus que, comme il l'a dit lui-même, il s'agit peut-être de textes inexacts, ou déformés. Non. Cela, pour l'instant, nous n'allons pas le faire. Nous voulons nous attacher à autre chose. L'intervention du représentant tchécoslovaque, en particulier la lecture qu'il nous a donnée de la déclaration du président de la République tchécoslovaque Ludvik Svoboda, montre qu'il se déroule actuellement dans ce pays des processus complexes d'organisation interne, des processus où se trouvent engagés de nombreux membres du Gouvernement tchécoslovaque, du parti, du parlement, et le peuple tchécoslovaque lui-même. Il s'agit vraiment de processus complexes, dont l'issue déterminera dans une large mesure l'orientation future du développement de la République socialiste tchécoslovaque. Pour que ces processus s'achèvent d'une manière conforme à l'intérêt du peuple tchécoslovaque, de sa liberté, de son indépen-

dance, de sa souveraineté, pour qu'ils le sauvent de la menace de l'esclavage impérialiste, pour qu'ils aboutissent à un dénouement favorable aux intérêts du socialisme en Tchécoslovaquie et de toute la communauté socialiste en Europe orientale, il importe énormément qu'ils se déroulent dans une atmosphère calme, comme l'a demandé le Président de la Tchécoslovaquie lui-même. Alors, qu'ont à voir là-dedans le Conseil de sécurité et le représentant américain au sein de ce conseil? Qu'est-ce qui peut raccorder aux fonctions du Conseil les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie? Il n'y a qu'une réponse: rien; et cette réponse se fonde sur la Charte des Nations Unies, sur le fameux paragraphe 7 de l'Article 2. Le Conseil de sécurité est dépourvu de tout lien avec les affaires intérieures de ce pays et les processus qui s'y déroulent. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que le représentant de la Tchécoslovaquie lorsqu'il a pris la parole ici, dans cette salle, n'a nullement demandé au Conseil d'intervenir dans les affaires intérieures de son pays. Celles-ci peuvent être résolues par le peuple tchécoslovaque, le parti et toutes les forces saines de Tchécoslovaquie, avec l'aide des pays frères socialistes, sans la participation du Conseil de sécurité et sans les "conseils" du représentant américain.

238. Qui veut donc que le Conseil de sécurité, en dépit de la Charte, en dépit du fait qu'il n'en a pas le droit, vienne s'immiscer dans les affaires intérieures tchécoslovaques? Quels intérêts seraient servis par cette ingérence? La déclaration du représentant des Etats-Unis a fait toute la lumière sur ce point et, peut-on dire, de manière aveuglante. Tout le sens de l'intervention calomnieuse et controuvée du représentant des Etats-Unis consiste, maintenant que l'on a créé les conditions voulues pour réduire l'activité de la réaction intérieure et extérieure en Tchécoslovaquie, à remonter le moral des réactionnaires, à rendre la foi aux forces de la contre-révolution, à leur démontrer qu'elles ne sont pas seules et que leurs protecteurs continuent de leur fournir toute l'assistance possible. L'intervention de l'ambassadeur Ball illustre clairement, en réalité, comment l'on excite d'une manière ouverte et directe les éléments contre-révolutionnaires à déployer de nouveaux efforts pour renverser l'ordre socialiste en Tchécoslovaquie et à combattre au grand jour pour saisir le pouvoir; elle donne le signal des préparatifs d'une effusion de sang, du déchaînement d'une lutte fratricide dans la République socialiste tchécoslovaque. Cette intervention exhale une haine malsaine du communisme et du socialisme. Cela n'a rien d'étonnant. Car, qui parle? Le représentant du gros capital des monopoles. Comment pourrait-il aimer le communisme et le socialisme? Comment pourrait-il les défendre? On comprend fort bien qu'il ait décrit, dans son discours, les actions sanglantes de la contre-révolution hongroise. Là-dessus, le représentant de la Hongrie a donné une excellente réponse au représentant des Etats-Unis. Ce n'est pas par hasard que l'ambassadeur Ball a évoqué avec un tel attendrissement l'ancienne clique de valets tchécoslovaques, ceux que le peuple tchécoslovaque a balayés depuis longtemps de la scène politique. Certes, cela ne lui a pas plu que je me serve du mot "impérialisme" dans ma déclaration. Cependant, j'ai déjà expliqué que ce mot existe dans les langues de tous les peuples. Et ceux-ci le répètent souvent en y ajoutant le mot "américain".

239. Il ne faut pas chercher la clef de l'affaire dans ce que j'ai dit, mais dans le fait que l'impérialisme reste l'impéria-

lisme. On le constate au Viet-Nam, en Afrique, au Moyen-Orient, on le constate en Tchécoslovaquie. L'attitude même du représentant américain dans les débats sur cette question le prouve mieux encore que tout le reste. Que les impérialistes voient d'un mauvais oeil la volonté du peuple tchécoslovaque et des forces saines de la Tchécoslovaquie de conserver la liberté et l'indépendance dans la coopération et l'union fraternelle avec les autres forces socialistes, c'est une évidence. Quant au fait que des forces extérieures stimulent les éléments antisocialistes en Tchécoslovaquie, nous en trouvons la confirmation manifeste dans un communiqué de Tass que l'on vient de recevoir et qui déclare ceci :

"Comme il a été annoncé, l'Union soviétique et les autres pays alliés ont répondu favorablement aux dirigeants de l'Etat tchécoslovaque, qui leur demandaient de prêter assistance de toute urgence au peuple frère de Tchécoslovaquie, notamment à l'aide des forces armées."

240. Le communiqué parle aussi de l'entrée d'unités militaires de ces pays et précise que les unités de l'armée populaire tchécoslovaque restent sur les positions où elles ont été stationnées. La population garde le calme. De nombreux citoyens tchécoslovaques expriment leur reconnaissance aux militaires des armées alliées, qui sont arrivées à temps en Tchécoslovaquie pour aider à prendre à partie les forces contre-révolutionnaires. En même temps, à Prague et dans d'autres centres urbains, des éléments antisocialistes de droite s'efforcent d'organiser des actions hostiles contre les forces saines de la Tchécoslovaquie et les troupes alliées accourues à leur aide. Ces actions hostiles se sont traduites par des discours provocateurs dans les rues, la diffusion de rumeurs pernicieuses et de fausses nouvelles et par la distribution de tracts calomnieux. Des déclarations incendiaires ont été diffusées par la radio, la télévision et la presse. Les menées subversives sont l'oeuvre de ces mêmes éléments antisocialistes qui, ces derniers mois, sont intervenus jour après jour contre les bases du socialisme dans la République socialiste tchécoslovaque contre le parti communiste tchécoslovaque, contre l'amitié avec l'Union soviétique, contre l'amitié avec tous les autres pays socialistes. Derrière toutes ces activités contre-révolutionnaires, on sent la main des milieux impérialistes qui leur trace la voie, comme le Conseil de sécurité a pu s'en convaincre aujourd'hui.

241. Recourant à des méthodes de provocation et de chantage, les éléments antisocialistes s'efforcent de répandre dans la population la méfiance à l'égard des buts que se sont assignés les pays frères, qui s'acquittent de leur obligation nationale de défendre les conquêtes socialistes en Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, à la séance du Conseil de sécurité, on a fourni de nouveaux prétextes d'agitation et de nouveaux slogans à ces éléments antisocialistes contre-révolutionnaires en Tchécoslovaquie. Ainsi, bien que les pays alliés aient nettement déclaré que leurs troupes n'entendaient pas s'ingérer dans les affaires intérieures tchécoslovaques, les rumeurs qui circulent prétendent que l'on envisage de ramener au pouvoir, dans le pays, l'ancien président A. Novotny. Ces inventions calomnieuses ont été reprises ici même, aujourd'hui, par le représentant des Etats-Unis. Dans l'intervalle, les partis frères et les gouvernements des pays alliés ont exprimé plus d'une fois leur

volonté d'appuyer les décisions de la session plénière de janvier du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, qui tendent à consolider et à développer, dans la République socialiste tchécoslovaque, le socialisme ainsi que le rôle dirigeant de la classe ouvrière et de son avant-garde, le parti communiste. Les forces progressistes de Tchécoslovaquie, comme cela ressort de l'appel publié aujourd'hui, qui émane d'un groupe de membres du Comité central du parti communiste tchécoslovaque, du gouvernement et de l'Assemblée nationale, sont fermement résolus à poursuivre l'exécution des mesures définies par le parti lors de la session plénière de janvier du Comité central du parti communiste de Tchécoslovaquie. Cet appel, qui constitue un important document politique, rallie le soutien de tous ceux qui prennent à coeur la liberté, l'indépendance et la souveraineté de la Tchécoslovaquie socialiste. Le 21 août, dans toute la Tchécoslovaquie, on a largement diffusé la déclaration du président de la République socialiste tchécoslovaque Ludvik Svoboda, dans laquelle il invitait le peuple à garder la raison et le calme, à prendre conscience de sa responsabilité civique et, dans l'intérêt de la République, à ne pas tolérer d'actes irréflectifs.

242. Je dirai quelques mots pour conclure. Je ne saurais m'abstenir d'attirer l'attention sur la déclaration calomnieuse qu'a faite ici le représentant des Etats-Unis au sujet de Masaryk. Il y a déjà bien longtemps que cette calomnie a été démasquée par les organes officiels et les dirigeants de la République socialiste tchécoslovaque. De plus, cette calomnie a été publiquement démentie par l'ancien secrétaire de Masaryk, qui vit actuellement à Londres et qui n'affiche aucune sympathie pour le socialisme et l'Union soviétique.

243. Je ferai une remarque sur l'intervention du représentant de la France. Si j'ai bien compris d'après l'interprétation, il a dit qu'en Europe la politique des blocs avait été imposée par l'Accord de Yalta. Cela ne correspond pas à la réalité. A Yalta, on a conclu un accord sur la fondation de l'Organisation des Nations Unies, dont nous avons tous, les uns et les autres, l'honneur d'être Membres. Cela, certes, a constitué l'une des décisions principales de la Conférence de Yalta, mais pas les blocs. Les blocs sont apparus plus tard. A titre d'ancien ambassadeur de l'Union soviétique en Grande-Bretagne, je peux dire au Conseil de sécurité que le fondateur et le créateur des blocs m'a expliqué lui-même en quoi consistait l'essence de cette politique. L'éminent homme politique anglais, le défunt premier ministre sir Winston Churchill, en sa résidence officielle des Chequers, a raconté à l'ambassadeur soviétique qu'après la seconde guerre mondiale il croyait que le plus grand péril, pour lui-même et son pays, résidait dans l'amitié grandissante entre la Russie et l'Amérique. Ainsi avait-il décidé de prendre la parole à Fulton, en janvier 1946, afin de faire comprendre aux Américains, qu'il qualifiait alors de nouveaux venus dans les relations internationales, la menace que la Russie constituait pour l'Amérique, de manière à jeter le trouble dans l'amitié russo-américaine. Mais, ajoutait-il, en expliquant tout cela à l'Ambassadeur soviétique, "les Américains ont été trop heureux de suivre mes conseils, ils se sont lancés dans la course aux armements avec une telle frénésie et ils ont accumulé un arsenal tellement énorme d'armes nucléaires que cela constitue maintenant une menace pour vous, pour eux-mêmes, pour l'Angleterre et pour le monde entier." Telles étaient exactement les

paroles de feu sir Winston Churchill, cet homme qu'au cours de mon séjour à Londres, dans les banquets officiels, des personnalités publiques anglaises, notamment le premier ministre MacMillan, ont appelé bien souvent le plus grand Anglais vivant de cette époque. Il a dit également que la tragédie du monde moderne, c'était qu'il n'y avait plus de différence entre le front et les arrières, plus de position de salut. Evidemment, Churchill voulait dire que, dans le passé, l'Angleterre avait souvent dû le salut à son île, où ni Napoléon ni Hitler n'avaient pu l'atteindre. Mais ces temps sont révolus et Churchill, en grand politique qu'il était, s'en rendait bien compte; voilà pourquoi il disait à cette époque — c'était en juillet 1953 — qu'il songeait à une conférence au sommet. C'était la première fois que l'on proposait une conférence au sommet. Je n'entrerai pas ici dans les détails; cependant, j'ai de bons renseignements sur les raisons pour lesquelles cette conférence ne s'est pas tenue à ce moment, mais plus tard, au cours de l'été 1955.

244. Voilà qui a créé les blocs, qui s'est chargé de leur fondation et l'idée a été reprise ici par le président Truman et beaucoup d'autres. J'ai donc été très frappé, distingués collègues, de constater que notre éminent collègue américain cite comme la Bible, dans son livre intitulé *The Discipline of Power*, le discours de Fulton de feu Churchill; et c'est dangereux. De son temps, Churchill lui-même a fait la critique de sa propre position et, aujourd'hui, M. Ball l'accepte comme parole d'évangile.

245. Le représentant de la France sait ainsi à quoi s'en tenir sur l'origine des blocs.

246. M. BALL (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : Etant donné que le représentant de l'Union soviétique a consacré une grande partie de son intervention et, en fait, de ses interventions de ce soir aux opinions que j'ai formulées au nom de mon gouvernement, je voudrais exercer mon droit de réponse, mais je le ferai très brièvement.

247. Le représentant soviétique m'a fait le compliment de dire que je m'efforçais honnêtement de me conformer aux instructions reçues, et tel est assurément l'objet de mes efforts. L'une de ces instructions est d'essayer de comprendre la position de l'Union soviétique. J'ai donc écouté avec beaucoup de patience et d'attention les déclarations du représentant soviétique. Ce sont des déclarations vraiment impressionnantes sur le plan de la quantité. Elles sont aussi fort impressionnantes par l'ampleur remarquable des développements étrangers au sujet. Par contre, si l'on y cherche une justification cohérente de la position qu'a prise le Gouvernement soviétique en envahissant la Tchécoslovaquie, je ne parviens à extraire que quelques petites perles; pour l'essentiel, les voici.

248. Tout d'abord, d'après ses conceptions, qui sont aussi, je le suppose, celles de son gouvernement, le représentant soviétique semble partir du principe que la Tchécoslovaquie est, ou devrait être, une colonie de l'Union soviétique. Si je le dis, c'est en partie parce que je tire mon inspiration de la longue conférence sur l'impérialisme qui m'a été faite ce soir et que j'ai prise très à coeur. En effet, ce que le représentant de l'Union soviétique qualifie d'abord d'affaire intérieure de la Tchécoslovaquie devient pour lui une

affaire où l'Union soviétique est non seulement libre, mais en un sens obligée d'intervenir. Or, s'il s'agit vraiment d'une affaire intérieure pour la Tchécoslovaquie, j'arrive difficilement à comprendre comment on aboutit à cette conclusion extraordinaire, en l'absence de toute requête émanant du Gouvernement tchécoslovaque. Le représentant soviétique, à ma connaissance, n'a nullement essayé de nous soumettre des preuves de nature à établir qu'une telle requête ait jamais été formulée. Il a lu une déclaration très longue et assez incohérente faite par une formation anonyme; mais j'ignore de qui celle-ci se compose, et il ne nous l'a pas dit. Ce n'est certainement pas le Gouvernement tchécoslovaque; cela, nul ne saurait le prétendre. C'est donc sans permission ni demande aucune du Gouvernement tchécoslovaque que s'est déroulée l'intervention, l'invasion. A moins de sous-entendre une sorte d'hypothèse coloniale dans l'attitude du représentant soviétique, je crois inintelligible la logique très tortueuse de son argumentation.

249. Néanmoins, il dit expressément, et il insiste beaucoup sur ce point, que ce que l'Union soviétique a réussi à faire en Tchécoslovaquie et s'est efforcée d'y faire, c'est de donner au pays une certaine tranquillité.

250. On vient de me remettre un communiqué diffusé ce soir par Radio Prague selon lequel le commandant des forces soviétiques à Prague a donné l'ordre de tirer sans avertissement sur tout individu rencontré dans les rues avant 5 heures, 5 heures du matin. Certes, voilà une manière d'amener la tranquillité; si l'on exécute fidèlement cet ordre, il est bien certain que quelques malheureux Tchèques risquent de se trouver tout à fait tranquillisés, car ils seront morts.

251. Lord CARADON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Je crois que nous approchons de la fin de nos débats, et je me propose d'être très bref.

252. Je dirai simplement qu'après avoir écouté les diverses déclarations du représentant de l'Union soviétique, je suis certain que nous sommes tous animés de l'intention de passer des paroles aux actes.

253. Pour ce qui est de ses déclarations mêmes, je me borne à relever que leur pertinence n'avait d'égale que leur brièveté et que leur clarté valait leur concision.

254. Quant à la déclaration dont il a donné lecture et qui, selon lui, émanait du peuple tchécoslovaque, je dirai seulement que le Conseil choisira sans peine entre ce document ampoulé et, semble-t-il, anonyme d'une part, et, de l'autre, les textes d'une authenticité établie, convaincants et émouvants, que nous a présentés ce soir le représentant de la Tchécoslovaquie.

255. J'ajouterai un seul commentaire sur les déclarations du représentant de l'Union soviétique. Parlant, certes, avec tout le respect voulu, je dois dire que c'est à mes yeux le comble de l'impudence que le représentant de l'Union soviétique, après l'invasion malfaisante dont son pays s'est rendu coupable, vienne ici nous faire un cours sur le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, relatif au droit de tout peuple de défendre sa souveraineté et de diriger ses propres affaires.

256. A cette heure tardive, je dirai qu'il y a, selon moi, un point sur lequel nous sommes tous d'accord : c'est l'urgence d'aboutir à une conclusion et de passer aux actes. Je suis personnellement disposé à siéger toute la nuit s'il le faut, pourvu que nous arrivions ainsi à conclure. L'urgence de l'affaire ressort du vote par lequel nous avons décidé à l'unanimité moins deux voix de la soumettre du moins à un examen immédiat et de la régler rapidement. Ce sentiment d'urgence a été renforcé, j'en suis sûr, par les déclarations si remarquables du représentant de la Tchécoslovaquie, qui nous a parlé avec toute la force de la dignité et du courage.

257. Je propose donc que, si nous ajournons maintenant cette séance, nous soyons prêts à nous réunir demain matin dès que possible et que, dans l'intervalle, nous nous mettions tous en état de consacrer à la question tout le temps qui sera nécessaire pour conclure demain nos débats dans le plus bref délai.

258. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Tchécoslovaquie.

259. M. **MUZIK** (Tchécoslovaquie) [*traduit de l'anglais*] : En qualité de représentant de la République socialiste tchécoslovaque, qu'il me soit permis d'évoquer brièvement quelques points qui intéressent directement ou très étroitement mon pays.

260. D'abord, février 1948. Nous, les Tchèques et les Slovaques, nous n'avons pas honte de février 1948. Au contraire, nous en sommes très fiers parce que février 1948 a marqué la victoire sur les efforts de la réaction pour inverser l'évolution de la Tchécoslovaquie d'après-guerre.

261. La nouvelle direction du pays et du parti communiste en Tchécoslovaquie a maintes fois souligné que nous ne reviendrions en aucun cas à l'époque antérieure à février 1948 ni à celle d'avant le 5 janvier de cette année.

262. Deuxièmement, en ce qui concerne la mort du défunt ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, Jan Masaryk, une enquête ordonnée par le Gouvernement tchécoslovaque et qui a été achevée il y a un mois environ a abouti à la conclusion qu'il s'agissait d'un suicide. Cette conclusion se fonde principalement sur des renseignements provenant de sources occidentales notamment sur celui qui a déjà été évoqué ici ce soir, c'est-à-dire le témoignage de deux assistants très proches du ministre Jan Masaryk, qui avaient quitté la Tchécoslovaquie en 1948 et qui ont vécu à l'étranger depuis lors.

263. Troisièmement, je pense que l'on a tort d'établir un parallèle entre les événements actuels de Tchécoslovaquie et la Hongrie de 1956. Ils ont peut-être un élément commun, à savoir les erreurs commises par les dirigeants du pays et du parti, par suite du manque non seulement d'expérience, mais aussi de précédents de construction du socialisme dans un pays de ce genre; toutefois, ce qui s'est produit en Hongrie, c'était une contre-révolution qui a été écrasée par l'armée soviétique. Je ne me trouvais pas en Tchécoslovaquie à l'époque. Appartenant à la fonction publique, je participais à une conférence à l'étranger, mais ma famille, qui vivait à Prague, tout près de l'un des stades de football, m'a dit à mon retour ce qui s'était passé le dimanche

4 novembre et comment la foule des spectateurs, qui remplissent le stade et semble donc échapper à tout soupçon d'être politiquement doctrinaire, a éclaté en applaudissements à la nouvelle de la victoire remportée en Hongrie sur les forces contre-révolutionnaires.

264. A cet égard, en dehors des facteurs dont j'ai signalé l'influence sur les déformations qui se sont produites en Tchécoslovaquie et qui ont été reconnues par le parti et le gouvernement, je tiens à souligner que certains autres facteurs d'ordre externe ont contribué pour beaucoup à susciter ces déformations; parmi eux figure la guerre froide, délibérément aggravée, à cette époque, par les forces impérialistes, qui cherchaient à réduire la puissance économique des pays socialistes en engageant une course aux armements d'où sont résultées des perturbations dans notre économie; de même, l'embargo appliqué par certains pays impérialistes et leurs alliés a donné naissance à des courants autarciques dans l'économie tchécoslovaque, qui ont aggravé les perturbations de notre économie; voilà des exemples et, à l'heure actuelle, nous devons encore affronter les conséquences de tout cela.

265. Enfin, je voudrais remercier les représentants des pays dont le passé a toujours été clair et sans tache ou, si l'on ne peut éliminer l'histoire, qui ont à jamais abandonné le projet d'administrer les autres nations et d'imposer à celles-ci leur volonté, ceux auxquels il n'arrive pas de traiter un pays comme une sorte de "république à bananes", ceux qui ne font pas une guerre d'agression à des pays pauvres, mais épris de liberté, sur d'autres continents loin de leur pays.

[L'orateur poursuit en russe.]

266. Monsieur le Président, puisque vous m'avez donné la parole, je voudrais présenter aussi quelques observations sur la déclaration du représentant de l'Union soviétique, l'ambassadeur Malik. Je me suis efforcé d'exposer ici les faits. De mon côté, je n'ai rien à ajouter ni à répéter. Cependant, comme il a dit que tout se passait comme si la Tchécoslovaquie s'était récemment apprêtée à liquider toutes les réalisations socialistes du peuple travailleur et comme si l'on voyait ainsi poindre une menace contre la sécurité des autres pays socialistes, je voudrais assurer une fois de plus à l'ambassadeur Malik que le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque, le parti communiste tchécoslovaque et le parti du Front national tchécoslovaque se sont toujours efforcés et s'efforceront toujours à l'avenir de défendre la sécurité du camp socialiste, de vraiment le protéger. Il s'agit, certes, d'une oeuvre commune, comme on l'a dit ici, mais aussi, avant tout, de l'obligation et de la cause pour chacun des pays socialistes, qui se trouve lui-même mieux placé que les autres pays socialistes pour connaître les conditions concrètes de l'édification et du développement du socialisme chez lui.

267. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*) : Je n'ai plus d'orateurs inscrits pour ce soir. Après des consultations officieuses, je crois comprendre que les membres du Conseil de sécurité se sont mis d'accord pour se réunir demain, 22 août, à 10 h 30.

La séance est levée à 23 h 5.